

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

S. Paul, ermite.
Neige ce soir, plus clair
et froid demain
Maximum aujourd'hui ... 0
Minimum aujourd'hui ... -10
Même date l'an dernier ... 38
Même date l'an dernier ... -10
Baromètre : 29.80, 29.85, 29.90

VOLUME XXXIX — No 10

MONTREAL, JEUDI, 15 JANVIER 1948

Trois cents le numéro

9 morts, 55 blessés dans la tragédie ferroviaire de Parent, Québec

A l'Ecole Noé-Ponton

Souvenirs sur les débuts de l'U.C.C. — Difficultés et succès —
Campagne d'éducation — L'hommage à un pionnier —
Le monument qu'eût souhaité Ponton

Nous ne savons pas encore le détail des travaux présentés et des débats qui les ont accompagnés à la Semaine d'étude de l'U.C.C. qui se tient à l'Ecole Noé-Ponton, de Sherbrooke; mais le seul fait que cette Semaine se tienne est chose qu'on ne peut laisser passer sans commentaire. Celle-ci atteste en effet les progrès, qui auraient jadis paru presque invraisemblables, d'une oeuvre dont les débuts furent extrêmement modestes, singulièrement difficiles, et dont les possibilités semblent aujourd'hui tellement considérables.

L'U.C.C. et nous sommes de vieilles, de très vieilles connaissances. Il était à peu près inévitable que, dès le début, nos mains, assez faibles alors de part et d'autres, se nouassent solidement. L'U.C.C. représentait un type d'organisation qui nous était particulièrement cher; elle incarnait les espoirs, les justes ambitions, la volonté de vivre d'un groupe qui compte parmi les plus sûrs, les plus fécondes réserves de notre peuple.

Il n'y a pas si longtemps encore, il nous semble que c'était hier, le secrétariat de l'U.C.C. était tout entier logé dans un petit coin de nos pauvres bureaux de la rue Notre-Dame est. Le chef du secrétariat ne se distinguait guère par l'apparence de ses modestes voisins de la rédaction du Devoir. Comme tribune officielle, l'U.C.C. devait alors (ce qui, heureusement, ne l'empêchait point de trouver ailleurs de bonnes et utiles sympathies) l'U.C.C. devait se contenter d'une fraction de page dans le Devoir. En toute indépendance vis-à-vis l'un de l'autre, nous associions ainsi nos combats pauvretés.

Le grand orateur qui était l'âme du Devoir, qui avait été au bénéfice des ouvriers le brillant champion du syndicalisme catholique, dont l'on a dit avec justesse qu'il était essentiellement, au fond de son âme, un habitant, voyait naturellement de l'oeil le plus sympathique cette fraternelle collaboration.

Les résultats obtenus en vingt ans à peine par l'U.C.C., apparaissent, particulièrement si l'on se reporte aux difficultés du début, comme vraiment extraordinaires.

En ville, les circonstances facilitent, dans une certaine mesure, l'organisation syndicale. La masse ouvrière est agglomérée, les travailleurs du même métier ont des contacts nombreux et assez faciles, les conditions du travail permettent les rencontres de groupe. A la campagne, c'est tout autre chose: les gens vivent relativement éloignés les uns des autres, le travail les prend du matin au soir. Il est des périodes de l'année où ils n'ont guère le temps de se réunir. Dans le cas particulier de l'U.C.C., il s'agissait de faire accepter un type d'association jusque-là à peu près inconnu dans notre milieu, qui ne s'appuyait sur aucune force politique ou financière, qui inspirait à beaucoup d'hommes politiques inquiétude et méfiance. Les gouvernants, nous disait un jour un politique qui a occupé chez nous d'importantes fonctions, les gouvernants redoutent toutes les forces indépendantes.

Aussi bien les initiateurs du mouvement durent-ils se heurter non seulement à l'ignorance et à l'incompréhension d'un trop grand nombre, mais à l'hostilité tenace et rageuse de certains. Ils comptèrent dans leurs rangs, l'expérience l'a démontré, des hommes de valeur, mais aucune grande vedette qui pût dès le début fixer et retenir l'attention publique.

A force d'énergie et de dévouement, ils triomphèrent de tout. En moins d'un quart de siècle, ils ont bâti une oeuvre qu'on ne discute plus guère, qu'appuient aujourd'hui de puissantes sympathies, qui étend chaque jour son rayon d'influence, qui multiplie ses entreprises, dont les plus anciennes, fortement assises déjà, aident aux débuts des plus jeunes. Ils disposent d'un hebdomadaire très ré-

pandu, d'un mensuel de facture élégante, ils ont entrepris d'organiser les bûcherons, dont la situation était encore plus difficile que celle des cultivateurs proprement dits, ils ont constitué, en marge de leurs premières oeuvres, des compagnies d'assurance. Leur action se fait sentir dans tous les milieux agricoles. Elle dépasse les frontières de notre province. Nous imaginons qu'elle ne fut étrangère ni à la naissance ni aux progrès de certaines sociétés extra-québécoises. A l'occasion, l'U.C.C., a clairement manifesté que les soucis professionnels n'atténuent point chez ses membres la claire vue et la franche poursuite du devoir spécifiquement canadien-français.

La réunion de Sherbrooke souligne l'un des traits les plus caractéristiques de l'U.C.C. Ceux qui l'ont fondée et qui en ont guidé le développement n'ont pas visé qu'à réunir une masse d'hommes et des capitaux. Ils ont voulu travailler en profondeur: de là, à part les congrès d'ensemble généraux et régionaux, les séances d'étude, qui groupent ceux que l'on pourrait, dans le bon sens du mot, appeler les meneurs, où l'on peut, avec plus de loisir, discuter en commun, faire le tour des questions, en examiner les aspects divers.

Pour agir efficacement il faut vouloir, vouloir fortement, mais il faut savoir d'abord, et ne s'avancer que d'un pied sûr sur un terrain connu.

Sherbrooke, dont les séances commencées lundi ne se termineront que demain, ne fait qu'inaugurer une campagne, qui est elle-même une suite et qui, d'ici la mi-février, se poursuivra, dans notre seule partie de la province, par les réunions de Saint-Jean, de Chateauguay, d'Oka, de Saint-Hyacinthe, de Nicolet, de Joliette et des Trois-Rivières.

C'est à l'Ecole Noé-Ponton que se tiennent les séances de Sherbrooke, que se groupe, pour le moment, une partie de l'état-major agricole de la province.

Quel souvenir pour les anciens, quelle leçon pour les plus jeunes!

Le nom de Noé-Ponton est pour jamais associé à l'histoire des origines de l'U.C.C., encore qu'il n'y ait occupé aucune fonction officielle et qu'il soit mort peu de temps après la fondation. Ponton fut l'un des créateurs de l'U.C.C., née du grand congrès qu'il avait, avec ses amis, réuni à Québec en octobre 1924.

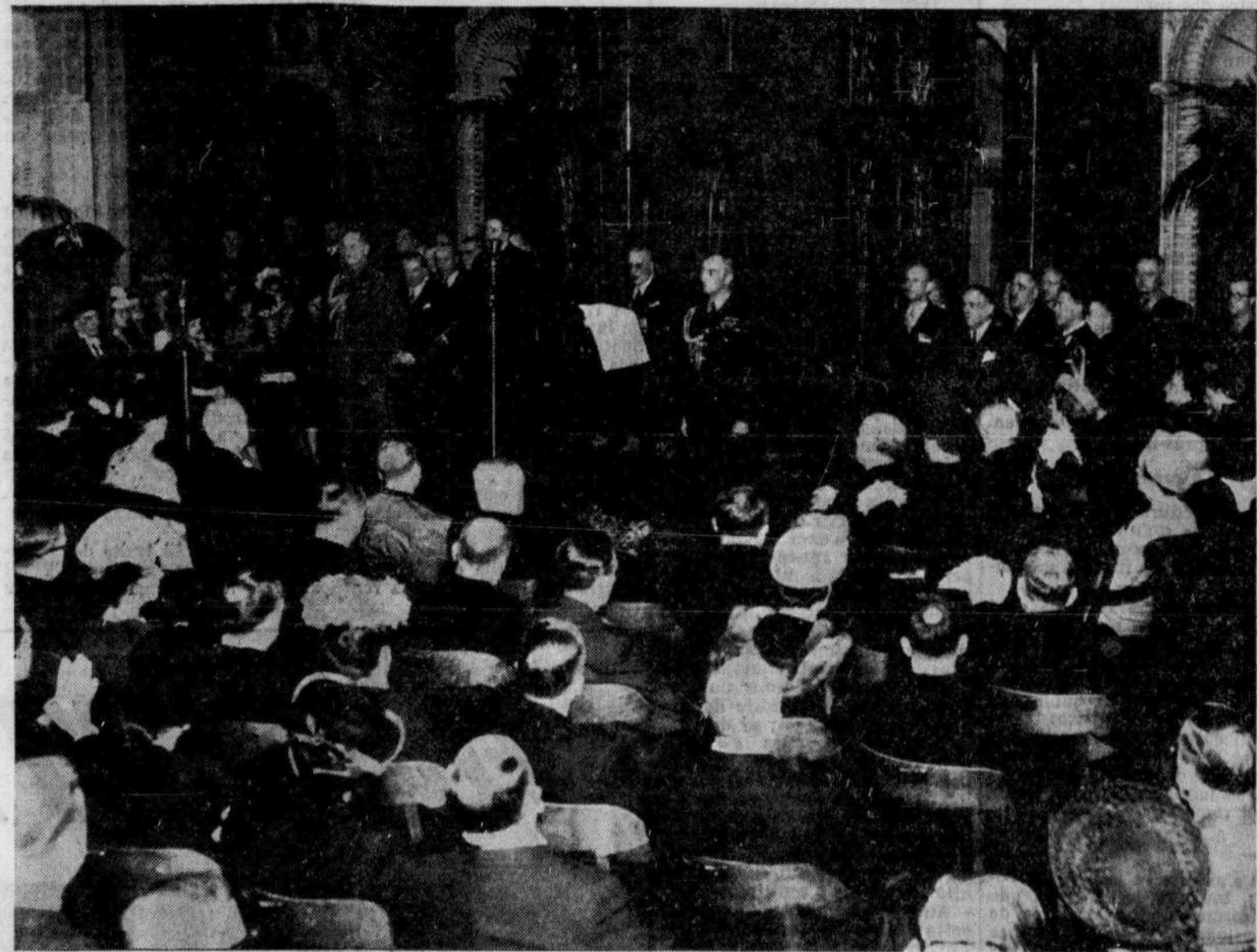
C'était probablement, au début, du fait qu'il dirigeait un journal, le Bulletin des Agriculteurs, à cause aussi de sa participation, du côté des Fermiers-Unis, à la campagne fédérale de 1921, le plus en vue des novateurs. Fils de cultivateur, diplômé de Guelph, ancien professeur à Oka, remarquable orateur populaire, parlant avec grande facilité l'anglais et le français, doué d'un physique superbe, avec toute l'allure d'un meneur de foules, il paraissait appelé à tenir dans le mouvement dont il avait été l'un des créateurs, un poste de premier plan.

Mais il était, précisément à cause du rôle politique qu'il avait joué, la cible d'attaques très vives, l'objet de violentes animosités: il se retira pour ne point faire porter à l'oeuvre le poids des unes et des autres. Son souvenir est resté cher aux anciens de l'U.C.C.

A ses débuts, dans une réunion de cultivateurs, du côté de Rimouski, un vieil habitant lui avait jeté ce cri: On vous élèvera un monument. Le monument est venu, sous la forme probable et dans le pays qu'eût choisis, si on l'avait pu consulter, le courageux pionnier: c'est l'Ecole Noé-Ponton, centre d'études agricoles et d'action professionnelle érigé au pays natal de Ponton.

Ainsi sera rappelée, ainsi se poursuivra indéfiniment, dans ce qu'elle eut de meilleur et de plus élevée, l'oeuvre de ce courageux...

Omer HEROUX



Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, donnant lecture du discours du trône, à l'ouverture des Chambres provinciales, hier après-midi.

LETTRE DE QUEBEC

Les élections provinciales auraient lieu cette année

Il ne semble plus y avoir de doute possible à ce sujet — Un discours

(Par Pierre LAPORTE)

Québec, 15. — Plus de doute possible: 1948 est une année d'élections provinciales!! Le discours du trône, d'une part, et les divers projets de lois inscrits au feuillet de la Chambre, d'autre part, auront fini de convaincre les derniers sceptiques. Chacun constate, c'est clair comme bonjour — que le gouvernement va se mettre à la tâche, aux cours des quelques prochaines semaines, de se mériter la sympathie du plus grand nombre d'électeurs possible, à cause surtout de la proximité des élections.

Le discours du trône

Dans le discours du trône, qu'a lu hier après-midi sir Eugène Fiset, le gouvernement s'est appliqué avec un soin infini à dire un bon mot de chaque classe de la société, à parler du plus

grand nombre de gens possible. Voyons plutôt: "Nous savons, a dit sir Eugène Fiset, que l'agriculture est le réservoir de nos forces vives et la forteresse de l'ordre. Mon gouvernement lui conserve la place prépondérante qu'elle occupe et doit occuper dans notre économie".

Huit autres paragraphes traitent de l'agriculture, du drainage des terres, de la main-d'oeuvre agricole, de la colonisation, de nos ressources forestières, tous des sujets connexes, qui intéressent nos cultivateurs au plus haut point... et qui intéressent aussi très fortement le gouvernement, puisque c'est dans nos campagnes que l'Union nationale a pris sa majorité aux dernières élections, et qu'elle espère prendre celle de 1948.

Le discours du trône parle aussi de la santé, "le plus précieux de tous les biens terrestres", et annonce la construction de nouveaux hôpitaux. Il dit un mot de l'enseignement primaire et universitaire, rappelle que "nous avons beaucoup fait pour faciliter l'enseignement universitaire" et dit que le gouvernement se propose "de faire encore davantage dans ces domaines". Il est ensuite question des droits

au lendemain leurs pires ennemis. Ainsi le veut la nature humaine. Il était psychologique autant qu'humoristique celui qui formula l'invocation: Seigneur, délivre-moi de mes amis; quant à mes ennemis, je m'en charge.

Honnêteté professionnelle

M. Laurent Barré, ministre de l'agriculture, déclarait ces jours derniers que l'Office du Crédit agricole a perdu, depuis plus de dix ans qu'il opère, la somme insignifiante de \$150.02. Et pourtant il a fait 25,700 prêts pour un montant approchant les \$60 millions dont \$17 millions ont déjà été remboursés, plus de la moitié avant échéance.

Les cultivateurs ont dû lutter durant quinze ans pour obtenir l'institution d'un crédit agricole provincial. Les politiciens libéraux ne voulaient pas en attendre parler. M. Taschereau se révoltait à l'idée que l'Etat prêtât de l'argent aux habitants; il le croyait sincèrement que ceux-ci ne remboursaient jamais le gouvernement.

M. Duplessis créa l'Office du Crédit agricole dès la session d'urgence de novembre 1936. Les habitants se sont montrés dignes de la confiance qu'on leur a faite. Ils ont démontré une fois de plus leur esprit de prévoyance et leur honnêteté.

fiance quand on sait les comprendre.

Témoignage à retenir

Une dépêche de Rome au Tablet, journal catholique de Brooklyn, rapporte que le père Riccardo Lombardi, S.J., "un des publicistes catholiques les plus remarquables d'Italie", vient de lancer avec l'approbation de Sa Sainteté Pie XII un vaste plan de mobilisation de toutes les forces catholiques contre le communisme. Les trois moyens proposés sont: la coordination des forces de toutes les associations catholiques qui s'occupent de problèmes sociaux; la diffusion de la presse catholique; la prière.

Le père Lombardi est un ennemi farouche du communisme. Néanmoins il se déclare "plus près de ceux qui adhèrent au communisme par nécessité pour un morceau de pain, mais qui demeurent foncièrement chrétiens, que des riches égoïstes, dont le coeur est fermé à toute compréhension chrétienne des besoins d'autrui".

"Quand le communisme aura été vaincu, ajoute le père, l'Eglise catholique devra être prête à recevoir la masse des pauvres qui sont communistes pour de simples raisons économiques, et à continuer leur lutte contre l'égoïsme des patrons".

Voilà des déclarations qu'il convient de verser au dossier de la lutte anticommuniste. Comme on pourra s'en rendre compte, il y a peu question de justice sociale à coups de matrique. G. F.

Le tramway

M. Duplessis, dans sa législation, a pensé tout particulièrement à la ville de Montréal, à la grande métropole qui lui a donné trop peu de députés aux dernières élections!!! Il y a actuellement un sujet qui préoccupe au premier chef tous les montréalais: le problème du tramway et de l'augmentation des tarifs de la compagnie. Une loi spéciale créera un comité d'enquête qui se rendra au fond du problème, et sauvera peut-être les gens de la métropole d'une hausse dont ils ont horreur.

C'est une manoeuvre excellente à la veille d'une élection, d'autant plus que le contrat de la Montreal Tramways, qui tout le monde mandit, a été sanctionné sous un gouvernement libéral!!! D'autres projets de lois accordent des millions pour le prêt agricole, pour le drainage des terres, pour la construction de dizaines de ponts dans la province.

C'est un tout pré-électoral parfait!!! Hétons-nous d'ajouter que nous serions les derniers à regretter les proximités des élections, car ces appels au peuple ont valu à notre province, dans le passé, quelques-unes de ces lois les plus salutaires. Puisse l'histoire se répéter cette année!!!

M. Abel Vineberg élu président

Elections à la galerie de la presse de la Législature provinciale

Québec, 15 (De notre correspondant parlementaire). — M. Abel Vineberg, correspondant parlementaire de la Montreal Gazette, a été élu hier président de la galerie de la presse de la Législature, pour l'année 1948-1949.

M. Charles-Eugène Pelletier, représentant le journal Le Droit, a été élu vice-président, et M. Henri Dutil, du Soleil, secrétaire-trésorier.

MM. Alphonse Raymond et Alexandre Taché, respectivement président du Conseil législatif et de l'Assemblée législative, ont été réélus présidents honoraires de la galerie de la presse.

Le nombre des morts peut monter à 20

Liste officielle des victimes rendue publique par les autorités du Réseau National — L'accident s'est produit hier matin, par un froid de 35 degrés sous zéro — Telescopage de deux trains

Un porte-parole du Réseau National a déclaré ici aujourd'hui que la vérification officielle des victimes de la tragédie ferroviaire survenue près de Parent, Qué., hier, indique que le nombre des morts est de neuf, et celui des blessés, 55. Les morts sont un employé de la compagnie et huit voyageurs.

"La voie est maintenant déblayée et c'est là le nombre officiel des victimes, a ajouté le porte-parole. Une liste officielle des morts est actuellement en préparation."

Le porte-parole a dit aussi que cette nouvelle vérification prouve le non-fondé d'une nouvelle rumeur voulant que le nombre des morts soit plus élevé.

Parent, Qué., 15 (C.P.) — Tandis que les ouvriers débattaient la voie ferrée, et que la circulation a repris son cours sur la ligne ferroviaire du Réseau national, le nombre des morts dans l'accident d'hier, a été officiellement porté à neuf, aujourd'hui. 55 personnes ont reçu des blessures.

Huit des morts sont des voyageurs, et l'autre est un employé de la compagnie, a déclaré un porte-parole du Réseau national qui a fait une vérification officielle des lieux où les deux trains, le no 11 et le no 21 se sont télescopés hier, par un froid de 35 sous zéro.

On a annoncé par ailleurs qu'une enquête sera tenue à La-Tuque à 2 heures de l'après-midi lundi prochain, pour déterminer les causes et les responsabilités de l'accident.

20 morts? Noranda, Qué., 15 (C.P.) — Tandis que le nombre officiel des morts dans la tragédie d'hier a été porté à neuf, M. F.-A. Harrison, de Montréal, l'un des survivants de la tragédie, a déclaré aujourd'hui qu'il est possible que ce nombre soit en réalité de 20.

M. Harrison, un voyageur à bord du train no 21, qui a télescopé l'autre convoi, a déclaré qu'il a examiné le "wagon de la mort" après la tragédie. "Ce n'était plus qu'un amas de débris", M. Harrison a dit aussi que le conducteur du train no 11 lui avait dit que la dernière fois qu'il a compté les voyageurs, ils étaient au nombre de 21. "Jusqu'ici, je ne connais qu'un seul voyageur qui soit sorti vivant" a dit M. Harrison.

Toronto, 15 (C.P.) — Les autorités du Réseau national ont rendu publique ce matin la liste des neuf victimes mortes au cours du tragique accident ferroviaire survenu hier à Wykes, Qué. La liste, encore incomplète sur certains détails, comprend les noms de 8 voyageurs et d'un membre du personnel des trains. Le Réseau national a ajouté que la vérification immédiate des noms est impossible.

Les morts, tous de la province de Québec, sont: M. Robert Lafleur-Burns, 19 ans, ébéniste, de Vaudreuil village, comté de Vaudreuil; Gérard Lafleur-Burns, 22 ans, célibataire, de Vaudreuil village, comté de Vaudreuil; Alphonse Guertin, 19 ans, célibataire, Ile Dupas, comté de Berthier; Roger Guertin, 21 ans, célibataire, Ile Dupas, comté de Berthier; Noël Valois, 19 ans, célibataire, Ile Dupas, comté de Berthier; Germain Valois, 25 ans, célibataire, Ile Dupas, comté de Berthier; Roger Hébert, 23 ans, St-Samuel, comté de Nicolet, (âge et statut marital inconnu); Georges Barbeau, 5033 rue Mentana, Montréal, (âge et statut marital inconnu); J.-A. Vaillancourt, de Québec, préposé aux bagages sur l'un des trains. Les autorités ont déclaré que

(Suite à la page trois)

Blocs-notes.

Vendu aux libéraux?

Un Ti-Jos Connaisseur affirmait, l'autre jour, sur le rapide Québec-Montréal, que le Devoir venait d'être vendu aux libéraux. Il jurait même avoir vu, de ses yeux vu le document attestant la transaction. S'il avait su qu'un rédacteur du Devoir se tenait placidement à ses côtés pendant qu'il pérorait ainsi, la honte l'eût probablement fait crouler sous la banquette. Car ces sortes de matores sont généralement les plus couards des hommes.

Un propagandiste nous informe que dans telle petite ville située à une cinquantaine de milles de Montréal, la rumeur court que le parti libéral aurait mis la main sur le Devoir. Une revue mensuelle qui fait de la propagande conservatrice laissait supposer plus ou moins clairement la même chose dans un de ses derniers numéros.

Nous n'attachons aucune importance à de telles fariboles si elles n'étaient de nature à impressionner certains esprits fai-

Une vieille histoire

Les archives du Devoir contiennent des milliers de lettres dans lesquelles des gens plus naïfs que méchants accusent le directeur et les rédacteurs du Devoir d'être vendus. Un seul dossier couvrant une partie de l'année 1937 en contient au delà de cent. Les uns accusent le Devoir d'être vendu aux libéraux, les autres aux rouges. M. Georges Pelletier dut faire face en 1937 à un débordement d'injures dont on peut difficilement se faire une idée; on se demande comment des personnes intelligentes peuvent à ce point perdre la tête.

Ces faits démontrent que les gens les plus enragés pour la presse libre sont en même temps les plus intransigeants. Dès qu'un rédacteur diffère d'opinion avec eux, ils l'accusent d'être vendu. Cela explique que les journaux d'idées sont pauvres et que les journaux sans idées font des affaires d'or. La faute en est pour une part à ceux qui se disent leurs amis mais qui pour une divergence d'opinion sur un point secondaire deviendront du jour

ques mois des fausses rumeurs de gens d'écus se plaisent à répandre sur notre compte.

Les préjugés

Les préjugés qu'on entretient actuellement contre toute forme de crédit à la construction d'habitations ouvrières et familiales tomberont avec le temps. On s'apercevra un jour que les gens de la ville comme ceux de la campagne sont dignes de con-

LE RIDEAU SE LÈVE

QUEBEC, 15 — L'Union Jack accueillait hier le lieutenant-gouverneur du Québec à l'entrée du Parlement. Ainsi commençait la traditionnelle cérémonie d'ouverture sessionnelle, avec ses friperies moyennageuses, son huissier à la verge noire, ses vacarmes et ses jolies toilettes: un sujet digne de Fridolin.

Le discours du trône? Semblable à ses 80 devanciers, il offre cette fois une bonne nouvelle en conclusion: la perspective de 225 pavillonnaires à fonder dans la région du Lac Magog. Quant au reste, c'est une bonne pièce électorale, avec appels de sirènes du côté des campagnes. Aux ouvriers, il dédie principalement un prône. Le gouvernement, fidèle à ses adjectifs qui marchaient par trois, estime qu'il a donné à la province une "politique familiale, sociale et nationale".

Par une coïncidence inattendue, il promet d'atténuer la crise du logement par le drainage des terres. L'ensemble flotte dans ce

brouillard laiteux qui caractérise ce genre de littérature.

Les discours? M. Duplessis s'est déclaré satisfait de son gouvernement, et M. Godbout, très peu satisfait de M. Duplessis; de part et d'autre, l'accent était sincère.

L'atmosphère générale gardait quelque chose des Fêtes, avec une cordialité qui faisait s'échanger des poignées de mains.

Les députés ont connu par le feuillet le titre de 24 projets de loi (dont 4 relatifs au logement, un au tramway de Montréal, un autre au crédit agricole, etc.). On leur a remis le texte de 8 lois, sur des sujets importants, mais dont la rédaction n'a dû causer de méningite à personne.

Voilà donc le rideau levé. La pièce commence aujourd'hui.

André LAURENDEAU,
député de Montréal-Laurier

A Québec

La première séance de l'Assemblée législative

Une séance courte, cordiale... et ironique — Discours de MM. Duplessis et Godbout — M. Rennie, nouveau député de Huntingdon, présenté à ses collègues — "Le député de St-Louis sera-t-il présenté cet après-midi?" — Un projet de loi qui doit "faire mal à l'opposition"

Québec, 14. (Par Pierre Lanorte) — La première réunion de l'Assemblée législative a eu lieu hier après-midi, immédiatement après la lecture des discours du trône. Cette séance, qui n'a duré qu'une demi-heure, a été hautes en couleur et marquée au coin de la cordialité... et aussi de l'ironie.

Les députés, qui pour la plupart, ne s'étaient pas vus depuis la dernière session, échangeaient de multiples poignées de mains. On a vu des ministres de la Couronne circuler parmi les pupitres de l'opposition; le chef de l'opposition aller saluer les députés de la droite; des ministériels et des libéraux causant familièrement, comme s'ils étaient les meilleurs amis politiques du monde. Cet agréable désordre s'est produit pendant que l'on attendait l'arrivée du premier ministre, qui était allé reconduire le lieutenant-gouverneur. Le président de la Chambre, cela va de soi, n'était pas au siège.

Après quatre heures moins cinq minutes exactement, M. Duplessis a fait son entrée. Immédiatement, ce fut le retour à la division des partis. Les députés de l'Union nationale, ministres en tête, ont applaudi frénétiquement, cependant que M. Godbout et ses "protégés" restaient collés au banc des députés de l'opposition. Le président avait déjà remis son fauteuil et la Chambre a siégé très dignement, sous le regard attentif des dizaines d'invités qui bondaient à craquer les galeries réservées aux "administrés".

M. J.-G. Rennie

Le président de la Chambre a la parole. "J'ai l'honneur, dit-il, de vous informer que j'ai reçu le rapport de l'élection tenue dans le collège électoral de Huntingdon et que le candidat élu est M. John Gillis Rennie."

M. Duplessis, accompagné du ministre des mines, M. Jonathan Robinson, s'est alors rendu à l'extérieur de la Chambre, pour revenir en compagnie du nouveau député. Celui-ci tenait, sur son bras gauche, le premier mi-

Avis de décès

LECOURT. — Au presbytère de St-Isidore de Laprairie, le 13 janvier 1948, à l'âge de 80 ans, M. Louis Lecoourt, est décédé. Mlle Vitaline Lecoourt, sœur de M. le chanoine J.-H. Lecoourt, curé. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant, à 9 h., à St-Isidore, ainsi que l'inhumation. Pas de fleurs.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste

158 est, STE-CATHERINE le jeudi Ecoutez Livraisons partout direct- C.H.L.P. ment de notre direc- chaudière. 14 h. 25 PL. 1788-1787 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

Norman Specialties Reg'd
N. et Ros. Desnoyers, props.
640 ouest, Craig - Montréal 3 - MA. 6679

- Filières métalliques (toutes sortes)
- Bureaux en métal ou en bois
- Vestiaires en métal (Lockers)
- Coffres-forts • Chaises, etc.

Livraison immédiate. Qualité garantie.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspapers Association. Le Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE

Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI

Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encasable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: *BElaIr 3361.

Le problème de l'habitation fait à lui seul le sujet de deux bills importants

Le gouvernement paiera l'intérêt au-dessus de 2 pour cent sur des prêts consentis par les Caisses populaires — Une enquête complète sur le problème du logement — Le prêt agricole, le drainage des terres, les ponts — Concessions forestières — La conservation des produits agricoles saisonniers

(Par Pierre Lanorte)

Québec, 14. — Le texte de huit projets de lois, la plupart très importants, a été remis, hier après-midi aux députés.

Ces lois seront bientôt étudiées par les députés et nous aurons alors l'occasion d'y revenir et de les expliquer plus en détail. Nous nous contentons aujourd'hui d'en donner la teneur.

Deux de ces bills, portant les Nos 8 et 9, ont trait au grave problème de l'habitation. Le premier, c'est le No 8, est intitulé: "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation". Par cette loi, nouvelle dans nos statuts, le gouvernement sera autorisé à "garantir et à solder la portion de l'intérêt excédant deux pour cent sur tous prêts consentis, pour la construction d'habitations nouvelles, par une caisse populaire, soit à des particuliers, soit à des syndicats ou sociétés coopératives de construction, pourvu que le taux de l'intérêt n'excède pas cinq pour cent par année sur chaque prêt; b) que le montant du prêt ne dépasse pas, dans le cas d'une habitation à logis unique, cinq mille dollars; ni, dans le cas d'une habitation à logis multiples, un montant équivalant à cinq mille dollars pour un premier logis et trois mille dollars par logis additionnel; c) que ces habitations nouvelles soient construites pour l'usage de l'emprunteur et de sa famille, ou, selon le cas, des membres de tels syndicats ou sociétés de construction et de leur famille; ou, dans l'un et l'autre cas, avec un logis à cet usage s'il s'agit d'habitations à logis multiples."

Autre changement apporté par cette loi nouvelle, les caisses populaires sont autorisées à prêter jusqu'à concurrence de cent pour cent du coût de toute habitation nouvelle, dans les limites mentionnées plus haut, pourvu que le coût de construction n'excède pas la valeur réelle.

C'est l'Office du crédit agricole qui administrera la nouvelle loi. Le gouvernement met à sa disposition, pour le paiement de ces intérêts, une somme de \$3,000,000.

Une enquête — L'autre bill, le No 9, institue une enquête sur le problème du logement. Le préambule de la loi dit d'abord que la crise du logement est très complexe et que sa solution est susceptible d'entraîner d'énormes dépenses. Il convient donc de l'étudier sous tous ses angles et de trouver une solution qui soit "juste, efficace, raisonnable et pratique".

A cette fin, le bill prévoit la création d'une commission d'au moins trois et d'au plus cinq membres, pour faire enquête sur les sujets suivants: a) établir le bilan de la situation du logement dans la province; b) faire un relevé précis des besoins, à cet égard, de toute municipalité affectée par la crise du logement; c) étudier les causes de cette situation et les remèdes qui conviennent; d) indiquer les mesures à prendre pour obtenir des matériaux de construction à prix raisonnables et généralement pour accélérer la construction et en diminuer le coût; e) rechercher les moyens de procurer aux familles de revenus modestes, à des prix à leur portée, des habitations salubres répondant à leurs besoins; f) suggérer des mesures appropriées pour faire disparaître les landis et autres logements insalubres; g) étudier les possibilités et en suggérer les modalités; h) proposer des formules de collaboration juste et équitable entre les constructeurs, les sociétés ou syndicats coopératifs, les administrations publiques et toutes personnes intéressées, pour apporter une solution définitive au problème de l'habitation."

Les commissaires devront faire rapport au lieutenant-gouverneur en conseil. Le gouvernement est autorisé à dépenser \$100,000 pour cette enquête.

Le crédit agricole — Le bill No 2 propose de mettre une somme additionnelle de \$5,000,000 à la disposition du crédit agricole. Les prêts faits à même ce nouveau fonds porteront intérêt au taux de 2 1/2 %, payable semi-annuellement et remboursable, au choix de l'emprunteur, soit en trente ans, soit en trente-neuf ans.

Le drainage — Un autre bill, le No 3, mettra à la disposition du trésorier, pour le drainage des terres, une somme additionnelle de \$3,000,000.

Concessions forestières — Le bill No 5 est une "loi concernant la loi pour prévoir une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers". Pour un prix de \$500.00 le mille carré, elle accorde à certaines compagnies, dont les noms sont mentionnés dans le projet de loi, des permis de coupes renouvelables sur les terres de la couronne. Mille huit cent quatre-vingt mille carrés de forêts sont ainsi concédés à un total de dix compagnies.

La loi suivante, intitulée "Loi pour stabiliser la petite industrie", prévoit le même privilège, aux mêmes conditions, "aux petites industries". Toutefois le total des milles carrés concédés ne devra pas dépasser 600 et chaque petite industrie ne pourra en obtenir plus que 50. En plus des \$500.00 par mille carré, ces industriels devront payer la rente foncière, les primes de transfert et les droits de coupes prescrits par la loi et les règlements des bois et forêts. De plus, les bois coupés en vertu de cette loi devront être ouverts dans la province et ne pourront être exportés à l'étranger sans une autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Les ponts — Le bill suivant, No 10, prévoit une somme ne dépassant pas \$5,000,000 pour la réparation, la réfection ou la construction de ponts dans la province. Le préambule de ce bill dit que cette législation est nécessaire parce qu'une "forte proportion des ponts de la province ne répondent plus aux besoins actuels de la circulation" et parce que l'intense circulation des années de guerre "a ébranlé la solidité d'un grand nombre de ponts dans la province".

Les produits saisonniers — Le bill No 13 traite des "produits agricoles saisonniers". Il autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à nommer un comité de deux ou trois personnes pour étudier les techniques modernes de culture et de conservation des produits alimentaires de caractère saisonnier.

Le comité étudiera les méthodes les plus économiques et les plus pratiques: a) de faciliter et de répandre la culture des produits du sol au moyen de serres chaudes ou d'autres procédés spéciaux analogues; b) de chauffer, à l'électricité ou autrement, les serres ou autres installations destinées à la culture de ces produits; c) de conserver ceux-ci par la réfrigération ou de toute autre manière; d) d'établir dans la province, avec l'aide du gouvernement, le meilleur système possible de mise en valeur et de conservation de ces produits selon les procédés techniques recommandés par le comité."

Le bill prévoit un montant de \$25,000 pour ce travail.

Enfin, le dernier bill, le No 15, porte à \$100,000 le montant prévu pour l'application de la "loi pour assurer une meilleure répartition des taxes municipales et scolaires".

Le drainage — Un autre bill, le No 3, mettra à la disposition du trésorier, pour le drainage des terres, une somme additionnelle de \$3,000,000.

Concessions forestières — Le bill No 5 est une "loi concernant la loi pour prévoir une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers". Pour un prix de \$500.00 le mille carré, elle accorde à certaines compagnies, dont les noms sont mentionnés dans le projet de loi, des permis de coupes renouvelables sur les terres de la couronne. Mille huit cent quatre-vingt mille carrés de forêts sont ainsi concédés à un total de dix compagnies.

La loi suivante, intitulée "Loi pour stabiliser la petite industrie", prévoit le même privilège, aux mêmes conditions, "aux petites industries". Toutefois le total des milles carrés concédés ne devra pas dépasser 600 et chaque petite industrie ne pourra en obtenir plus que 50. En plus des \$500.00 par mille carré, ces industriels devront payer la rente foncière, les primes de transfert et les droits de coupes prescrits par la loi et les règlements des bois et forêts. De plus, les bois coupés en vertu de cette loi devront être ouverts dans la province et ne pourront être exportés à l'étranger sans une autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Les ponts — Le bill suivant, No 10, prévoit une somme ne dépassant pas \$5,000,000 pour la réparation, la réfection ou la construction de ponts dans la province. Le préambule de ce bill dit que cette législation est nécessaire parce qu'une "forte proportion des ponts de la province ne répondent plus aux besoins actuels de la circulation" et parce que l'intense circulation des années de guerre "a ébranlé la solidité d'un grand nombre de ponts dans la province".

Les produits saisonniers — Le bill No 13 traite des "produits agricoles saisonniers". Il autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à nommer un comité de deux ou trois personnes pour étudier les techniques modernes de culture et de conservation des produits alimentaires de caractère saisonnier.

Le comité étudiera les méthodes les plus économiques et les plus pratiques: a) de faciliter et de répandre la culture des produits du sol au moyen de serres chaudes ou d'autres procédés spéciaux analogues; b) de chauffer, à l'électricité ou autrement, les serres ou autres installations destinées à la culture de ces produits; c) de conserver ceux-ci par la réfrigération ou de toute autre manière; d) d'établir dans la province, avec l'aide du gouvernement, le meilleur système possible de mise en valeur et de conservation de ces produits selon les procédés techniques recommandés par le comité."

Le bill prévoit un montant de \$25,000 pour ce travail.

Enfin, le dernier bill, le No 15, porte à \$100,000 le montant prévu pour l'application de la "loi pour assurer une meilleure répartition des taxes municipales et scolaires".

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251

OUVERT JOUR & NUIT

Le Digeste français

1 abonnement : \$3.00 (E.-U. : \$3.50)
2 abonnements : 5.50
3 abonnements : 7.00

Les Editions d'AUJOURD'HUI Enr.
1961 est, rue Rachel, Montréal (34) — Tél. CH. 3101

"FLAMBANT NEUFES" pour 1948..

Les CAMIONS *surclassés* FORD



CABINE COMPLÈTEMENT NOUVELLE

PUISSANCE NOUVELLE

Présentement en montre...

Ils sont arrivés, ces camions dont les généreuses dimensions et les innombrables avantages sont nettement sans précédent dans les annales de la St Ford! Vous pouvez, dès maintenant, les examiner (et les admirer...) chez le dépositaire "Ford et Monarch" de votre localité. Vous trouverez exactement ce qui vous convient dans les nouvelles et superbes séries de camions Ford pour 1948.

* **SURCLASSÉS** — Résultat de l'application d'un principe de mécanique, qui en multiplie les diverses destinations et en prolonge la durée utile... magistralement démontré par les CAMIONS FORD!

VOICI, POURQUOI CE GENRE DE FABRICATION SURCLASSÉ VOUS PROCURE DES CAMIONS PLUS DURABLES ET PERMET DE LES AFFECTER À DES TÂCHES PLUS NOMBREUSES ET PLUS VARIÉES:—

Le mode de fabrication des camions Ford ne les rend pas "tout juste assez solides... assez robustes"—si nous les qualifions de *surclassés*, c'est que chacun de leurs organes essentiels est doté d'un *surcroît de force*.

Ce surcroît, cet excédent, crée un *potentiel de travail* dont vous bénéficiez de deux façons importantes:

1°—vous pouvez désormais transporter des poids plus lourds que les charges normales de votre exploitation. Autrement dit, les camions *surclassés* Ford ont un *plus large champ d'utilité*. Il ne sont pas limités à une tâche unique et prédéterminée.

2°—ce même *potentiel de travail* permet aux camions Ford de fonctionner, de "travailler" plus aisément... avec moins d'effort et, partant, moins d'usure. Si les camions Ford sont *plus durables*, c'est qu'ils *fatiguent moins*.

A preuve: depuis trente ans, les ventes de camions Ford, au Canada, ont excédé celles de toute autre marque.

* **SURCLASSÉMENT**, s.m. Action de donner un rang exceptionnel. (Guérin, Dictionnaire des Dictionnaires.)

DIVISION "FORD ET MONARCH"
FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

FORD SUR LES ONDES...
Ecoutez "Le Théâtre Ford"... tous les jours soirs sur le réseau français de RADIO-CANADA.

NOMBREUSES INNOVATIONS!

- ✓ NOUVELLE APPARENCE EXTERIEURE — complètement remaniée et créant une très nette impression de *durabilité*.
- ✓ NOUVELLE CABINE, dite D'UN MILLION DE DOLLARS — plus large, plus longue, plus haute! Tout le confort d'un vivoir, même pour les conducteurs les plus costauds.
- ✓ NOUVELLE SUSPENSION DE LA CABINE, à effet horizontal — plus large, isole la cabine contre le sol, les vibrations, l'ondulation de l'armature.
- ✓ NOUVEAU PARE-BRISE MONOPIÈCE, plus haut de deux pouces. Cet élargissement du champ visuel est un facteur de sécurité.
- ✓ NOUVEAU SYSTÈME DE VENTILATION "TRIPLE" — de l'air frais en toute saison! L'équipement standard de toutes les cabines comprend des ventilateurs *Air-Wing* réglables et un ventilateur d'admission d'air frais. Moyennant supplément: dégivreuse et chauffe-ventilateur.
- ✓ AGENCEMENT PROTECTEUR DU NOUVEL AVANT-TRAIN — montés "en renfoncement", les phares AV, les feux de stationnement et la grille du radiateur sont moins exposés à être endommagés.
- ✓ NOUVEL ET ROBUSTE PARE-CHOC CANNELÉ — attaché directement à l'armature prolongée (surcroît de protection).
- ✓ NOUVEAU SYSTÈME D'ARTICULATIONS DE LA DIRECTION — procure un "contrôle" plus uniforme et plus stable. Les pignons *Roll Action* de la direction suppriment la friction à trois points importants.
- ✓ NOUVEAUX TAMBOURS DE FREINS, AMOVIBLES — simplifient l'entretien. Les tambours peuvent être enlevés séparément des moyeux, ce qui facilite et accélère le "service".

LES VENTES DE CAMIONS FORD, AU CANADA, ONT EXCÉDÉ CELLES DE TOUTE AUTRE MARQUE.

GENEREUX MOTOR CO., LTD: 2144, rue Bleury
LATIMER MOTOR SALES LTD: 1953 ouest, rue Ste-Catherine
JARRY & FRÈRE LIMITÉE: 7275, boul. St-Laurent
PAGE & SON, LTD: 3762-64, rue Wellington; Verdun

BELAIR-CARDINAL AUTOMOBILES INC: 4638, rue St-Denis
FORTIER GARAGE LTÉE: 5021 est, rue Notre-Dame
BLUE BONNETS AUTOMOBILES LIMITED, 7965, boul. Décarie

BERNARD VINET

Administrateur d'immeubles

Administration générale de propriétés

Gestion de portefeuilles

1353 Parc LaFontaine
AM. 1420 Montréal

LE TRAMWAY

La proposition de Verdun reçoit un accueil peu favorable

Le comité des finances de la Commission métropolitaine examinera le rapport Cusson à sa séance de demain

La résolution de la ville de Verdun demandant la municipalisation de la Montreal Tramways par la Commission métropolitaine n'a pas reçu un accueil favorable chez plusieurs des municipalités qui font partie de cette commission.

Une session en cours, des pouvoirs particuliers afin d'organiser une sorte de gouvernement métropolitain. On désire obtenir le droit d'étudier, entre autres, le problème du transport et de préparer des plans à cet égard en vue d'une amélioration.

9 morts, 55 blessés

(Suite de la première page)

Les corps des huit voyageurs ont tous été retirés du wagon d'acier de première classe, qui a reçu le choc le plus violent de la collision.

Parent, Qué., 15. (C.P.) — Des équipes de secours continuent leurs fouilles, aujourd'hui, malgré un froid sibérien, dans les débris des deux trains qui se sont télescopés hier, à la petite gare de C'est là, la pire tragédie ferroviaire de toute l'histoire de la province de Québec. A date, le nombre des victimes s'élève à 9 morts et 55 blessés. Ces chiffres officiels ont été fournis par les autorités du Réseau national.

Trois des blessés ont été transportés par avion à Québec pour y être hospitalisés. Les autres ont reçu les premiers soins sur les lieux de la tragédie et ont pu continuer le voyage sur des trains spéciaux.

Un des voyageurs voulant qu'il y ait 20 morts vient du Dr L.-G. Bouché, de Senneterre, Qué., qui a déclaré avoir compté au moins 12 cadavres, avant de quitter les lieux de l'accident. Selon ce médecin, il y avait encore des victimes dans les débris.

Collision survenue à 8 h. 05 hier matin

La collision est survenue à 8 h. 05, hier matin à Wykes, dans le nord-ouest de Québec, à 175 milles à l'est de Val d'Or, et à 250 milles au nord-ouest de Québec, sur la ligne transcontinentale du Réseau national. Il n'y a pas d'autres moyens de communications que la ligne ferroviaire et le système téléphonique privé de la compagnie.

Des témoins ont dit que le temps était couvert lorsque le rapide du Réseau national a télescopé l'arrière du convoi local, mobilisé dans une course.

Un wagon-dortoir, à l'arrière du local, a été projeté sur le wagon précédent.

Les morts sont apparemment des voyageurs de l'avant-dernier wagon partiellement fabriqué de bois. Le train local, le No 11, comprenait 11 wagons, tandis que le rapide, le No 21, en comptait 10.

Un porte-parole de Rock Island a dit que le chauffeur de locomotive du train de passagers, M. W.L. Martin, de North Little Rock, avait été scalpé à mort.

L'autre victime est une femme, dont le corps n'a pas été identifié, et qui avait pris place dans le premier wagon, séparé seulement de la locomotive par celui qui était destiné aux bagages.

Les voyageurs et les membres du personnel des trains sont sortis des wagons, dans la confusion générale. Plusieurs personnes, souffrant de blessures

La patineuse canadienne subira ce soir l'épreuve du patinage libre de fantaisie

Prague, 15. (C.P.) — Barbara Ann Scott, qui détient les records mondial, européen et nord-américain du patinage de fantaisie conserve aujourd'hui la première place dans la défense de son titre européen bien que le total de ses points ait été diminué de 2-10 de point lors de la révision officielle par les juges.

Hier, on avait annoncé que la vedette canadienne remportait la victoire avec 106.7 points.

En Palestine L'armée anglaise au combat

Des avions, des tanks et de l'artillerie mettent fin à un combat judéo-arabe près de Hébron

Jérusalem, 15 (A.P.) — Des avions anglais, des tanks et de l'artillerie opèrent au sud de la ville dans la région montagneuse où mis fin à un combat judéo-arabe où 50 personnes avaient trouvé la mort depuis hier. Le combat était localisé près de Hébron autour de 4 colonies juives cernées par 400 Arabes venus de Syrie et de l'Iraq (noter qu'au Caire, Assad Dagher, chef de la section de presse de la Ligue Arabe, assure que des forces arabes venues des pays limitrophes envahissent la Palestine dès que les troupes palestiniennes l'auront évacuée.)

On parle de Haïfa que ce matin, les Juifs ont tué 4 Arabes et blessé 4 autres au nord du port. D'autre part, un rapport de police signale qu'à Neve Eilan, dans les monts de Judée entre Jérusalem et Tel Aviv, des Arabes ont tué un Juif et blessé 4 autres.

Un annonce de Londres qu'Izdeedeen Shaw, chef de la mission arabe, déclare que "la plus grande partie des immigrants juifs clandestins sont soutenus par la Russie et constituent une 3e colonne de propagande communiste; ils viennent principalement de Roumanie et de Bulgarie, et sont tous des communistes convaincus."

Au cours du combat judéo-arabe au sud de Jérusalem, que l'intervention militaire britannique a arrêté après que 30 Juifs et 20 Arabes eurent déjà trouvé la mort, un avion juif a ouvert le feu sur un avion de reconnaissance britannique.

Le Caire, 15. (A.P.) — Le chef de la section de presse de la Ligue arabe, Assad Dagher, a répondu à un journaliste qui lui demandait quelle serait l'attitude de la Ligue au cas de débarquement de forces internationales en Palestine.

"Le gouvernement palestinien a donné son agrément à l'envoi de petits détachements destinés à assurer la protection des consulats étrangers, ce qui est normal dans la situation troublée d'aujourd'hui. Mais cela ne doit pas servir de prétexte à l'envoi de forces expéditionnaires importantes. Sinon, la Ligue serait obligée de prendre des décisions graves. Vous savez du reste qu'elle est opposée au partage de la Palestine, et combattra ce projet jusqu'au bout."

"Est-il vrai que vous projetez une invasion en masse de la Palestine lorsque les troupes britanniques l'auront évacuée?"

"Nous l'avons simplement recommandée aux Etats arabes affiliés à la Ligue, mais ils se sont libérés de prendre eux-mêmes leur responsabilités."

Grève de la faim des ouvriers de Dusseldorf

Dusseldorf, Allemagne, 15 (Reuter) — Plus de 24,000 ouvriers des usines d'acier et de produits chimiques d'Oberhausen, ville de la Ruhr, ont commencé une grève de la faim de 12 heures, ce matin, alors que les représentants du conseil des métiers de la ville ainsi que d'autres villes environnantes discutaient des mesures à prendre contre "leurs rations de famine."

Tous les ouvriers de la ville industrielle de Bochum, à l'exception des mineurs, ont arrêté de travailler pendant deux heures, ce matin, afin de protester contre le manque de nourriture.

On n'a rapporté aucun trouble venant de l'un ou l'autre centre de grève.

Les rations de cette semaine dans la Ruhr, pour ceux qui sont porteurs des carnets de rationnements se composent de cinq tranches de pain et de deux cuillères de macaroni par jour.

Cet après-midi, à Dusseldorf, les chefs d'union de la Ruhr doivent présenter leur cas devant une assemblée des ministres des vivres, venant de toutes les provinces, de la zone anglo-américaine d'occupation.

Démenti formel du directeur Langlois au sujet de la démission de Me P. Plante

Le directeur de la police déclare que ces rumeurs sont une pure invention — Me Pacifique Plante fera une déclaration bientôt

Les rumeurs qui courent aujourd'hui au sujet de l'éventuelle démission du sous-directeur de la police, préposé au maintien de la moralité et de la propreté des moeurs de la ville de Montréal, Me Pacifique Plante, font un grand bruit au quartier général de la police.

M. Plante déclare qu'il fera "peut-être bientôt" des déclarations à la presse, rien pour aujourd'hui. M. Langlois, le directeur de la police, déclare de son côté que les bruits concernant le départ de M. Plante sont une pure invention et que pour sa part il n'en a eu aucune confirmation officielle ou officieuse.

Il est en effet de toute évidence que les moyens matériels dont dispose M. Plante sont plus que restreints. Voici à ce sujet quelques extraits d'une correspondance qui fut échangée, il y a une quinzaine de jours entre M. Alphonse Couombe, président des ligues du Sacré-Coeur, et M. Camillien Houde et J.-O. Asselin, respectivement maire et président du conseil exécutif de la ville de Montréal.

M. Couombe écrivait à M. Asselin: "Nous avons une escouade de moralité composée d'hommes compétents qui travaillent dans des conditions de logement pénibles et ennuyeuses. Le petit coin qui leur est assigné dans l'annexe de l'hôtel de ville est insuffisant, manque d'air et de discrétion nécessaire à leurs délicates enquêtes..."

Réponse de M. Asselin, le 30 décembre 1947: "Notre comité exécutif souhaite ardemment que son prochain terme d'office soit fructueux et s'il veut sefforcer d'assurer le progrès matériel de notre ville, il se fera aussi un devoir de coopérer étroitement avec l'autorité ecclésiastique en vue du maintien des bonnes moeurs dans notre ville."

M. Houde: "... ce qui fait la beauté d'une ville c'est la moralité et la propreté... Je reconnais volontiers que les autorités civiles font de louables efforts pour que nous ayons une bonne escouade de moralité. N'y aurait-il pas lieu cependant d'augmenter le nombre des agents de cette escouade et de lui donner des locaux et des bureaux plus vastes..."

Réponse de M. Houde, le 3 janvier 1948: "Je prends note de votre désir concernant l'agrandissement des locaux de l'escouade des moeurs. Je transmets votre demande au comité exécutif de la cité qui est l'organisme qui décide habituellement de ces améliorations..."

Le prix du beurre diminuerait sans peine

On prévoit une diminution prochaine du prix du beurre avec la réimpression probable des contrôles sur les prix et la vente de cette denrée essentielle à la table canadienne.

On ne sait encore si les autorités ont adopté des mesures à cet effet, mais la rumeur voulant que le cabinet intervienne très bientôt persiste.

Les marchands de bacon et autre viande de porc ont dû céder devant la résistance des consommateurs et l'on rapporte que plusieurs d'entre eux ont déjà baissé les prix de ces viandes de trois à cinq cents.

Toutefois, afin de ne rien perdre de leurs profits, ces marchands auraient décidé de répartir cette "perte temporaire" sur le coût d'autres produits. Ainsi le prix du lait condensé, de certaines céréales et autres augmenterait-il de quelques sous.

La Cour du Banc du Roi a entendu 23 causes en 1947

Bien que le rapport du greffier de la Cour du Banc du Roi, publié récemment, ne mentionne pas le nombre de causes entendues pendant l'année 1947, on a pu en déduire le chiffre en consultant les statistiques de l'année précédente.

Le rapport de M. J.-C. Guimond, greffier de la Couronne, qui est assisté de Me A.-H. Hurteau, sous-greffier, démontre que le personnel du Greffe de la Couronne a préparé au cours de l'année qui vient de se terminer, 1,165 actes d'accusations.

Au cours de ces quatre sessions régulières, la Cour du Banc du Roi, présidée par le procureur général a entendu 23 causes de tout genre. Les jurés ont rendu douze verdicts de culpabilité, sept d'acquiescement et trois désaccords.

Il y a eu neuf pourvois en appel contre les verdicts de la Cour du Banc du Roi. Quatre ont été renvoyés et cinq sont encore en suspens.

Il est à noter qu'à la fin de 1946 il avait demeuré douze causes pendantes tandis que l'année 1947 s'est terminée avec quarante causes pendantes.

Au nombre des sentences rendues par la Cour du Banc du Roi au cours de l'année 1947, on compte 2 à 10 ans; 488 de prison, (moins de deux ans); 332 acquiescements et 86 inculpés ont été mis à l'amende.

Au cours de l'année dernière, dit le rapport, on a noté une augmentation de 30 p.c. des cautions entendues aux Sessions sur l'année précédente.

En Cour du Banc du Roi, le procureur général a été représenté en 1947 par Mes Oscar Gagnon, René Lagarde, qui siègent maintenant sur le banc respectivement à la Cour du Recorder et Mes John Bumbray, C.R., Henri Monty, C.R., Henri-Masson Loranger, C.R. et Dollard Dansereau, C.R.

LES RUES DE LA CITE-JARDIN

La ville de Montréal en prendrait charge.

Le "Comité de réalisation de la Cité-Jardin" a offert à la ville de Montréal de céder, à titre de cette entreprise, le comité exécutif est disposé à les accepter, mais à la condition que les travaux exécutés jusqu'à maintenant ne soient considérés que comme temporaires. S'il y a des améliorations à apporter, les déboursés devront en être chargés aux propriétaires riverains.

Ces rues portent les noms suivants: des Melèzes, des Sorbiers, des Plaines, des Marronniers, des Cedres, des Epinettes, des Chênes.

La ville s'est acquittée jusqu'ici de la cueillette des ordures ménagères. Elle devra installer un système d'éclairage dans les rues de la Cité-Jardin et s'occuper de les déneiger. Elle aura aussi à apporter des modifications aux pavages et au système d'égout.

Le conseil municipal sera appelé à ratifier la décision du comité exécutif.

SURSIS ACCORDE A MARCEL MARCOTTE

Marcel Marcotte, qui devait monter sur l'échafaud le 23 de ce mois-ci pour le meurtre de son associé, M. Marcel Boileau, a obtenu hier un sursis qui lui permettra d'interjeter appel de la sentence qui lui avait été imposée au mois d'octobre dernier par le président de la Cour du banc du roi, à l'issue de son procès alors qu'un verdict de culpabilité avait été rendu par un jury.

L'exécution de la sentence a été remise au 23 avril. La demande de sursis a été présentée par Mes Valmore Bienvenue, c.r. et Lucien Béliveau, c.r.

Le comte di Cossato rendu à Québec

Québec, 15 (D.N.C.) — Le ministre plénipotentiaire d'Italie à Ottawa, le comte di Cossato est arrivé hier soir à Québec. Il a été accueilli à la gare par M. Jean Bieler et Henri Fontaine, président et second secrétaire de la section de Québec de l'Institut canadien des affaires internationales. Le comte Di Cossato doit faire une conférence devant les membres de l'Institut.

La session a été inaugurée hier par une cérémonie très solennelle

Le lieutenant-gouverneur a lu le texte du discours du trône — Plusieurs invités de marque — La cérémonie — Le texte du discours

Nelly Mathot

De l'Opéra de Paris

Hier soir, nous assistions à une réunion intime à l'occasion du prochain récital de Mme Nelly Mathot, soprano coloratura de l'Opéra de Paris, qui aura lieu au Plateau, vendredi soir, le 30 janvier prochain.

Nelly Mathot est jeune et fort jolie. De petite taille, elle fait songer à Lily Pons et il n'y a rien de surprenant qu'elle succède à un jour à sa célèbre compatriote sur les planches du Metropolitan. Sa voix est riche et fort belle. On a eu l'occasion de l'entendre à deux reprises à Radio-Carabins, où l'artiste parisienne avait obtenu un remarquable succès auprès de la gent étudiante et du public radiophile. Nelly Mathot a bien voulu chanter, hier soir, deux pièces de son répertoire. Ce fut une véritable révélation. La jeune coloratura s'est surpassée et l'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que son succès à la radio n'est en rien comparable à celui qu'elle remportera lors de son prochain récital en notre ville.

La voix de Nelly Mathot est extraordinaire. Nous ne connaissons pas de soprano coloratura possédant un registre d'une telle étendue. Elle peut donner les quatre Sols sans aucune difficulté. N'est-ce pas là, comparativement à Pinza, un véritable phénomène musical?

Nous laissons au public connaisseur le soin de juger et d'apprécier à sa juste valeur cette belle voix naturelle, savamment cultivée, qui nous arrive de l'Opéra de Paris.

Jacques-G. DAOUST.

LE ROLE DU SENAT CANADIEN

Conférence du sénateur A.-K. Hugessen, C.R., devant les membres du Club Kiwanis-St-Laurent.

Le sénateur A.-K. Hugessen, C.R., représentant libéral de la division d'Inkerman et gouverneur de l'Université McGill était hier le conférencier invité au dîner hebdomadaire du club Kiwanis-St-Laurent, en l'hôtel Ritz-Carlton.

Après avoir brossé un tableau historique du Sénat canadien, le sénateur Hugessen a expliqué le rôle du Sénat dans notre administration fédérale pour ensuite résumer quelques critiques et proposer certaines réformes.

Le sénateur a comparé notre Sénat à la Chambre des Lords en Angleterre et au Sénat américain. Comme ces deux organismes, dit-il, notre sénat canadien prévient les abus qui peuvent assez facilement se commettre dans un parlement consistant en une seule assemblée. Le sénateur a insisté sur la vie est politiquement indépendante et peut ainsi servir de tampon entre les ambitions de députés qui chercheraient à imposer leur public et les intérêts du public.

Le travail des sénateurs

M. Hugessen expose ensuite le travail des sénateurs. Notre Sénat, dit-il, est composé de gens de haute expérience et de jugement sûr qui n'en abandonnent pas moins à des comités d'experts et de recherches de loi qui leur semblent de quelque gravité. Cette façon de procéder ajoute-il, tout en étant plus sûre sauve énormément de temps.

On reproche aux sénateurs d'être trop vieux. Pourtant, ajoute le conférencier, l'âge moyen des sénateurs varie de 40 à 70 ans et certains de nos membres les plus expérimentés et les plus actifs ont plus de 70 ans.

M. Hugessen admet toutefois qu'une limite d'âge devrait être imposée mais, dit-il, il ne faudrait pas qu'elle soit trop basse. A mon avis elle devrait être fixée à 80 ans.

Le conférencier parle ensuite des réformes car il reconnaît que le travail confié au Sénat n'est pas suffisant si on le compare à celui de la Chambre des Communes. Il est d'avis qu'une meilleure répartition des tâches s'impose. Il suggère que les questions relatives aux Affaires extérieures soient confiées aux sénateurs, comme cela se pratique aux Etats-Unis.

Québec, 15. (Par Pierre Laporte) — Avec la solennité qui entoure pareille cérémonie, le lieutenant-gouverneur de la province, sir Eugène Fiset, a inauguré hier après-midi la quatrième session de la vingt-deuxième législature.

Sir Eugène, qui avait à sa droite le premier ministre, et autour de lui les ministres de la Couronne, a lu le "discours du trône" document toujours attendu du prochain récital de Mme Nelly Mathot, soprano coloratura de l'Opéra de Paris, qui aura lieu au Plateau, vendredi soir, le 30 janvier prochain.

Un grand nombre de personnes éminentes, invitées du gouvernement, occupaient les fauteuils mis à leur disposition sur le parquet de la magnifique salle des délibérations du Conseil législatif. Mentionnons, pour n'en nommer que quelques-uns: Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; le juge en chef de la Cour d'Appel, M. Séverin Létourneau; le juge en chef de la Cour supérieure de la province, M. Albert Sévigny; le Rév. P. Carrington, lord-évêque anglican de Québec; Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval; M. P. Lorian, consul général de France; M. Koetz, consul général du Luxembourg; M. André Turcot, consul du Mexique; M. Lucien Borne, maire de Québec; le juge en chef de la Cour de Magistrat, M. Ferdinand Roy; le juge en chef adjoint, M. Auguste Boyer; le juge en chef de la Cour des sessions de la paix, M. Édouard Archambault.

La cérémonie

A deux heures quarante-cinq le lieutenant-gouverneur, accompagné de ses aides-de-camp, le colonel Papineau et le chef-marchal de l'air Adélaïde Raymond, est arrivé à la porte centrale de l'Hôtel du gouvernement, où l'at-

tendait une garde d'honneur du Royal 22e régiment, commandé par le colonel Georges Sévigny. Au même moment un salut d'honneur de quinze coups de canon a été tiré de la Citadelle, en l'honneur du représentant de Sa Majesté le roi.

Sir Eugène Fiset a passé en revue la garde d'honneur, puis il est entré dans le grand hall du Parlement, où l'attendaient le premier ministre et les autres membres du Cabinet provincial. Le groupe s'est dirigé vers la salle du Conseil législatif, passant entre deux haies de palmiers et précédés d'une garde d'honneur spéciale, formée de hauts gradés de l'armée, de la marine et de l'aviation.

Quand chacun eut pris son siège, le lieutenant-gouverneur a demandé au huisier à la verge noire, le major Pierre Jelly, de se rendre à l'Assemblée législative pour inviter les députés à entendre la lecture du discours du trône. Celui-ci s'est exécuté et a transmis le message au président de la Chambre basse, M. Alexandre Taché, et les députés se sont rendus à la Chambre haute.

Le lieutenant-gouverneur a immédiatement commencé la lecture du discours du trône. (On trouvera dans une autre page le texte du discours du trône.)

La lecture terminée, en anglais et en français, on a reconduit le lieutenant-gouverneur avec le même cérémonial que lors de son arrivée.

La cérémonie, pour les membres du Conseil législatif et pour les invités, s'est terminée par une réception dans les salons du président du Conseil, M. Alphonse Raymond.

Quant aux députés, ils sont retournés à l'Assemblée législative, pour leur première séance. On en trouvera dans une autre colonne le compte rendu.

La prédication du Carême à Notre-Dame

Le R. P. Ambroise-Marie Carré, O.P., a choisi comme sujet: "Jésus vivant"

Le R. P. Ambroise-Marie Carré, O.P., est né en 1908. Après avoir fait ses études au Collège Ste-Croix de Neuilly sous la direction du futur cardinal Petit de Julleville, il entra chez les Dominicains en 1926. Ordonné prêtre en 1933, il prend ensuite ses grades en théologie. Nommé à Paris en 1936, à la "Revue des Jeunes", il en devient le directeur peu après et n'a pas cessé depuis d'animer la Revue puis ses Editions.

Sur l'invitation de plusieurs organismes culturels, il fit en 1938 et 1939 deux tournées de conférences sur "Les orientations intellectuelles et sociales de la jeunesse de France-macédonie, en Roumanie, en Bulgarie et en Yougoslavie, puis se rendit à l'École biblique de Jérusalem, en 1936, à la "Revue des Jeunes", il en devient le directeur peu après et n'a pas cessé depuis d'animer la Revue puis ses Editions.

Prédicateur, il parla régulièrement de 1936 jusqu'à la guerre, M. ARMAND HOOG A L'ALLIANCE FRANÇAISE

Depuis la libération, le Père Carré a repris de nombreux contacts avec l'étranger. Louvain, Liège, Luxembourg, Genève, Fribourg, Vienne l'ont entendu dans des conférences. Au mois de septembre dernier, à Rome, il prononça le discours de clôture, lors du Conseil international des Ligues féminines catholiques, où 40 pays étaient représentés.

Son activité s'est surtout exercée dans les milieux universitaires. Mais le Père Carré est aussi, au moment de la guerre, l'auteur de nombreux ouvrages de culture, de spiritualité, de Radio-Paris; "Chemins de Croix pour les veuves de guerre". Il a collaboré à plusieurs volumes collectifs: "Dialogues avec l'Église"; "L'Église et le pécheur".

Le Père Carré a publié plusieurs ouvrages: "Compagnons d'Éternité"; "Le Sacrement de Mariage"; "Regards sur Jésus"; et "Un Dieu qui parle". Recueils de causeries religieuses données à Radio-Paris; "Chemins de Croix pour les veuves de guerre". Il a collaboré à plusieurs volumes collectifs: "Dialogues avec l'Église"; "L'Église et le pécheur".

Le Père Carré est Chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la Croix de Guerre avec palme.

On peut dès maintenant se réserver un banc pour le carême à Notre-Dame en s'adressant au bureau de la Fabrique, 424 rue St-Sulpice.

Le sujet d'hier soir était une étude objective de l'avenir, de l'influence, des qualités et des défauts du roman policier dans le monde. Sauf pour Georges Bernanos et Graham Green qui traitent ce genre d'une manière particulière et en font en quelque sorte le héros, dans les autres auteurs de roman policier qui se targuent de logique ne sont en réalité que des gens dont l'imagination est fertile mais dont le raisonnement pêche en maints endroits.

Voici, en substance, la pensée de M. Hoog, qui ajoute que des écrivains comme Agatha Christie ou Conan Doyle, dont les lecteurs sont avides de logique, de technique et de déduction, ne font aucunement preuve de telles qualités, mais sont seulement des créateurs de personnages ou de situations permettant de donner une quelconque vraisemblance aux fantaisies aventures ou péripéties qu'ils imaginent.

Pour terminer, le conférencier déclare que tout fois le roman policier adopte la tournure que semble vouloir lui donner certains auteurs comme Bernanos, il est appelé à jouer un rôle important dans la littérature des prochaines générations.

Le roman policier ou l'échec de la raison pure"

M. Armand Hoog était, hier soir, au Ritz-Carlton, le conférencier de l'Alliance française. Professeur à la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, M. Hoog est l'un des quatre conférenciers français envoyés par la France au Canada.

Le sujet d'hier soir était une étude objective de l'avenir, de l'influence, des qualités et des défauts du roman policier dans le monde. Sauf pour Georges Bernanos et Graham Green qui traitent ce genre d'une manière particulière et en font en quelque sorte le héros, dans les autres auteurs de roman policier qui se targuent de logique ne sont en réalité que des gens dont l'imagination est fertile mais dont le raisonnement pêche en maints endroits.

Voici, en substance, la pensée de M. Hoog, qui ajoute que des écrivains comme Agatha Christie ou Conan Doyle, dont les lecteurs sont avides de logique, de technique et de déduction, ne font aucunement preuve de telles qualités, mais sont seulement des créateurs de personnages ou de situations permettant de donner une quelconque vraisemblance aux fantaisies aventures ou péripéties qu'ils imaginent.

Pour terminer, le conférencier déclare que tout fois le roman policier adopte la tournure que semble vouloir lui donner certains auteurs comme Bernanos, il est appelé à jouer un rôle important dans la littérature des prochaines générations.

Le roman policier ou l'échec de la raison pure"

M. Armand Hoog était, hier soir, au Ritz-Carlton, le conférencier de l'Alliance française. Professeur à la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, M. Hoog est l'un des quatre conférenciers français envoyés par la France au Canada.

Le sujet d'hier soir était une étude objective de l'avenir, de l'influence, des qualités et des défauts du roman policier dans le monde. Sauf pour Georges Bernanos et Graham Green qui traitent ce genre d'une manière particulière et en font en quelque sorte le héros, dans les autres auteurs de roman policier qui se targuent de logique ne sont en réalité que des gens dont l'imagination est fertile mais dont le raisonnement pêche en maints endroits.

Voici, en substance, la pensée de M. Hoog, qui ajoute que des écrivains comme Agatha Christie ou Conan Doyle, dont les lecteurs sont avides de logique, de technique et de déduction, ne font aucunement preuve de telles qualités, mais sont seulement des créateurs de personnages ou de situations permettant de donner une quelconque vraisemblance aux fantaisies aventures ou péripéties qu'ils imaginent.

Pour terminer, le conférencier déclare que tout fois le roman policier adopte la tournure que semble vouloir lui donner certains auteurs comme Bernanos, il est appelé à jouer un rôle important dans la littérature des prochaines générations.



La liste des blessés de la tragédie ferroviaire de Parent, Québec

Parent, 15 (C. P.) — Voici la liste officielle des blessés de la tragédie ferroviaire, survenue hier près de Parent, Qué. La liste des morts n'a pas encore été rendue publique, on attend que les familles aient été averties:

Blessés du train no 21

Passagers du train No 21 qui ont reçu des soins médicaux: Bédard, Marcel-Hubert, 1264 rue Ste-Elizabeth, Montréal, choc nerveux; Blais, Albert, Malartic, P.Q., coupure à la main droite; Bruno, Sam, cuisinier du wagon-restaurant, brûlures à la cuisse; Cleary, John, 18, 6e rue, Noranda, douleur à l'arrière de la tête et à l'estomac; Colin, Mme André, Parent, légères ecchymoses à la jambe gauche; J.-N. Croteau, mécanicien du train No 21, douleurs au dos et à l'estomac; Desjardins, Jean, 2137 Davidson, Montréal, fracture du bras gauche et fracture probable du dos; Dussault, A., chauffeur de la locomotive du train 21, douleurs dans le dos et à l'estomac, aussi légère coupure au genou gauche; Guillemette, Mme R., Sullivan, P.Q., choc nerveux; Gravel, Charlie, Notre-Dame d'Aylmer, P.Q., ecchymose à l'oeil gauche et douleur à l'estomac; Goulet, Eugène, 273, 4e avenue, Val d'Or, P.Q., douleur au poing droit et à l'arrière de la tête; Larose, Mme Clovis, Malartic, P.Q., ecchymoses et bosses sur les deux jambes; Lirette, Adélar, Parent, P.Q., douleur au côté droit; Lafrance, Mlle Jeannine, St-Benoit de Lacorne, P.Q., contusions, lèvre supérieure; Lafrance, F.-X., Saint-Benoit de Lacorne, P.Q., main gauche,

bras et épaule contusionnés; Labrecque, Mme Alfred, Parent, P.Q., ecchymose à la jambe gauche; Langevin, Raymond, Notre-Dame du Rosaire, P.Q., bosse sur la tête; Martin, Philippe, l'Épiphanie, P.Q., bosse légère sur la tête; Misiraini, Mme G., 4101 rue Sherbrooke est, Montréal, douleurs dans les deux jambes; Poulin, Mlle Fernande, Institut des Sourdes-Muettes, Montréal, jambe droite et oeil gauche légèrement contusionnés; Robinson, H., garçon de table, train 21, ecchymoses; Rondeau, Adrien, St-Zénon, P.Q., bosse au genou droit; Rondeau, Adélar, St-Zénon, P.Q., bosse au genou droit; Roy, Roméo, Rouyn, P.Q., légères ecchymoses au pied droit; Robitaille, Mme A., Val d'Or, P.Q., bosses sur la jambe droite et à la main; Rotchild, Mme A. D., Perron, P.Q., douleurs dans la jambe droite et la main; Tremblay, Philippe, Ste-Anne de la Pérade, P.Q., léger choc nerveux; Tremblay, René, 16-7ième rue Noranda, P.Q., douleurs dans les deux jambes; Thelland, Victor, Malartic, P.Q., raideur de la jambe; Thelland, Mme Victor, Malartic, P.Q., raideur du bras droit et douleur à l'estomac; Thelland, Georges, Val Senneville, raideur de la jambe gauche; Thelland, Mme Georges, Val Senneville, P.Q., douleur dans la tête.

Blessés du train no 11

Passagers du train No 11 qui ont reçu des soins médicaux: Lionel Bordeleau, La Tuque, légère bosse sur la tête; Mme A. Bourret, Val d'Or, raideur dans les jambes; Antonio Boisvert, St. Thomas

de Claxton, douleur au bras droit; R. Blanchet, 1871 Blvd Godin, Mackayville, douleur au bras droit; Paul Daigle, Damaska East, ecchymose sur la jambe gauche; Armand D'Amours, St-François, bosse à l'arrière de la tête; L. Firlotte, Noranda, légèrément blessé au dos; Mlle Yvette Filion, St-Maurice de Champlain, ecchymose à l'oeil droit; W. Jalbert, Clova, pied gauche et cou légèrement blessés; Remi Jutras, St-Séraphin, légères ecchymoses au côté gauche; Henri Jalbert, St-François de Viger, léger choc nerveux; Roland Lambert, Damaska E., légères ecchymoses à la jambe gauche; George Larouche, 53 Maréchal Foch, Québec, épaule droite légèrement contusionnée; R. Levasseur, St-Athanase, douleur à l'estomac; Claude Lavoie, Clova, ecchymose au front et sur le nez ainsi raideur de la jambe gauche; W. Mercier, St-Cyrille de l'Islet, légère contusion, côté droit de la figure; Jean-Louis Paquet, Val Morin, ecchymoses sur la jambe droite et la tête; L. Marie Roy, St-Isidore de Rochester, raideur au bras gauche; Oscar Soucy, St-Blaise, ecchymoses au bras droit; Robert Larouche, 91 St-François, La Tuque, crâne et bras droit fracturés, transporté à l'hôpital de Val d'Or; Mlle R. Strasbourg, Hibbard, douleur au côté droit et dans le dos; David St-Pierre, Estcourt, ecchymoses à l'épaule gauche; E. Soucy, St-Alexandre, mâchoire cassée, transporté à l'hôpital de Val d'Or.

Apprenons à boire du vin

M. Jean Cassin prononce une causerie à l'hôtel Mont-Royal — Remarques de M. Eddy Prévost

Une causerie a été prononcée hier à l'hôtel Mont-Royal, à l'issue de déjeuner marquant la 3e journée du congrès de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants.

Le conférencier était M. Jean Cassin, de la Société des amis d'Escoffier. Il a fortement recommandé aux restaurateurs du Québec de promouvoir la vente des vins, tâche rendue plus facile par l'excellence des repas qu'on sert dans la province, "les meilleurs, dit le conférencier, de l'Amérique du nord".

"Quant au champagne français, dont l'éloge n'est plus à faire, la récolte de 1947 est supérieure aux récoltes des dix dernières années. En 1953, le champagne de l'année dernière sera considéré le meilleur vin du monde".

"Les vins de la Californie ne pourront jamais égaler les vins français, surtout dans le bourgogne, affirme M. Cassin.

"La qualité d'un vin dépend des conditions climatiques, du type de raisin employé et du sol, et seule la France possède ces trois qualités requises pour le bourgogne".

Sur la loi des liqueurs

M. Cassin a été remercié par M. Eddy Prévost, secrétaire de l'Association canadienne des restaurateurs, qui a suggéré plusieurs améliorations à la loi des liqueurs. Ainsi, une maison dont la clientèle est entièrement touristique ne devrait pas être soumise à l'ingérence de la localité où elle est située. La loi pourrait être ainsi faite qu'un président pourrait l'adapter aux besoins changeants de la population, tout en demeurant assez sévère pour éliminer les indésirables.

M. Prévost suggère également de modifier le système de permis annuel par un système de permis permanent.

Cette mesure stabiliserait, dit-il, l'industrie hôtelière, permettrait un choix des hôteliers par une commission spéciale, empêcherait la spéculation possible sur la vente des permis et dirigerait vers l'industrie les meilleurs éléments de notre population.

Une opinion de M. F.-A. Angers

Québec, 15 (D.N.C.) — L'enseignement n'est pas une question locale. Si la ville de Québec se trouve dans l'impossibilité de payer ses instituteurs et institutrices de façon convenable, il est du devoir du gouvernement provincial de mettre à sa disposition les capitaux nécessaires. C'est la thèse soutenue mardi par M. F.-A. Angers, témoin présenté par les maîtres d'école à la commission d'arbitrage chargée de régler le différend qui met aux prises la Commission des écoles catholiques de Québec et son corps professoral.

La Commission d'arbitrage siègeait sous la présidence de M. le juge Maurice Pelletier, dans une des salles d'audience de la Cour supérieure. La Commission se compose de M. Pelletier, de Me Roger Thibaudau, représentant des pédagogues, et de M. le notaire Charles-J. Baillargeon, porte-parole de la Commission des écoles.

CHRONIQUE DU BRIDGE

— A — QU'EN PENSEZ-VOUS? Voulez-vous, s.v.p., commenter les enchères de la main suivante et indiquer les meilleures enchères et le meilleur contrat. Demandez le "Club de Bridge Duplicité Ste-Anne-de-la-Pocatière". Une équipe qui s'arrête à trois tableaux n'est guère mieux qu'un zéro.

Table with 4 columns: Nord, Sud, Ouest, Est. It contains bridge hand notations and scores for various deals.

Le "Canadian Cruiser" a quitté Halifax

Le Canadian Cruiser, de la Canadian National Steamships, a quitté Halifax hier pour son huitième voyage aux Antilles anglaises. Il transporte dans ses cales des produits canadiens, dont des automobiles, de la farine et des chaussures. Parmi les passagers à bord l'on remarque M. et Mme Delphis Verodin, de Québec, accompagné de leur fils Alexandre, qui feront un court séjour à la Jamaïque, et M. et Mme L. S. Webster, de Montréal. M. Webster est le fils de feu le sénateur L. C. Webster.

Le Code du bâtiment

On croit savoir que le service d'urbanisme s'occupe de faire imprimer le Code du bâtiment afin de le présenter en un volume aux conseillers municipaux, lorsque le Comité exécutif jugera à propos d'en demander l'approbation au Conseil.

"L'HOMME TRAQUE" AU SAINT-DENIS



Berval, Emile Prudhomme et Louise Carletti, dans une scène de "L'Homme traqué", tiré de l'oeuvre de Francis Carco, que le Saint-Denis mettra samedi à l'affiche.

Gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: Fiebles, avec Tino Rossi, Madeleine Solange, Jacqueline Delubac et Ginette Leclerc; Le cabaret du grand large, avec Sessue Hayakawa, Suzy Prime. CINEMA DE PARIS: Pierre et Jean, avec Renée St-Cyr et Jacques Dumesnil. LOEW'S: Road to Rio, avec Bing Crosby, Dorothy Lamour et Bob Hope. CAPITOL: "Singapore" avec Fred MacMurray et Ava Gardner. CANTIER: Michèle Morgan dans La loi du Nord; Pierre Brasseur dans L'arche de Noé. OUTREMONT: Variety Girl avec Bing Crosby, Bob Hope, Dorothy Lamour, Gary Cooper, Barbara Stanwyck; Rory Calhoun dans Adventure Island en technicolor. ORPHEUM: "Jeannon" avec Michèle Alfa et Saturnin Fabre. "Le journal tombe à cinq heures" avec Pierre Fresnay, Pierre Larquey, Marie Déa et Pierre Renoir. PRINCESS: "The Long Night" avec Henry Fonda et Barbara Bel Geddes. IMPERIAL: "The Thief of Bagdad" en technicolor, avec Conrad Veidt, Sabu et June Duprez. BAUBIEN: Adventures of Marin Eden, avec Glen Ford et Evelyn Keyes; I've Always Loved You en couleurs, avec Philip Dorn et Cathrine McLeod. CHATEAU: Tino, Rossi dans Destin; Pierre Dudan dans Ma nouche. CREMAZIE: Honeymoon, avec Shirley Temple et Franchot Tone; Moss Rose, avec Victor Mature et Peggy Cummins. ELECTRA: Black Mail, avec William Marshall et Ricardo Cortez; My Dog Sheep, avec Tom Neal; Homesteaders of Paradise Valley, avec Alan Lane. EMPRESS: Bob Hope, Dorothy Lamour dans My Favourite Brunette; Ray Milland et Teresa Wright dans The Imperfect Lady. KENT: In Which We Serve, avec Noel Coward et John Mills. TIME, Place and Girl, en technicolor, avec Dennis Morgan et Janis Paige. DOMINION: Jean Marais dans Pe pavillon brûlé; François Périer dans Mariage d'amour. MAISONNEUVE: André Claveau dans Le destin s'amuse; Jean Cervi dans Le masque noir. MIDWAY: Deadline at Dawn, avec Paul Lukas et Susan Hayward; Lady Confesses, avec Hugh Beaumont et Mary Beth Hughes; Saddle Serenade, avec Jimmy Wakely. PASSE-TEMPS: This Love of Ours, avec Merle Oberon et Claude Rains; A Game of Death, avec John Loder et Audrey Long; Betty Co-Ed, avec Jean Porter et Shirley Mills. PERRON: Lady in the Morgue, avec Preston Foster et Patricia Ellis; Blonde Comet, avec Virginia Vale et Robert Kent; Bells of San Fernando, avec Donald Woods et Gloria Warren. SAVOIE (Verdun): Joan Crawford et Van Heflin dans Possessed; Paul Muni, George Raft et Ann Dvorak dans Scarface. VERDUN PALACE: Odd Man Out, avec James Mason et Kathleen Ryan; Dark Delusion, avec James Craig et Lucille Bremer. VILLERAY: Mission in France, avec Jean-Pierre Aumont et Susan Peters; Jewels of Brandenburg, avec Richard Travis et Micheline Cheirel.

LES FILMS DU PÈRE YVON

Ce soir, le R.P. Yvon, O.M., Cap., présentera son premier film sur les Indes au sous-sol de l'église St-Jean-Baptiste, à l'angle des rues Henri-Julien et Rachel.

Cette soirée est organisée par la section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. L'entrée est libre. Les enfants ne sont pas admis.

"JOFROP", UN ACTE D'APRES J. GIONO

On dit couramment que le paysan parle peu. Pour un temps, avec les romans de George Sand, qui les faisait parler avec la volubilité d'un orateur de "husting", on aurait pu croire que la littérature allait les rendre bavards. Mais un écrivain comme Jean Giono, demeuré prêt d'eux et près de la terre, a fait beaucoup pour nous les faire connaître depuis sous leur vrai jour.

Ces personnages, le livre et l'écran les ont familiarisés. On en connaît d'autres de même nature à la scène, alors qu'à leur spectacle coupé de 31 janvier, 3, 5, 6, 7, 12, 13 et 14 février, les Compagnons nous feront entendre "Jofrop", un acte de Jean-Pierre Grenier adapté d'une nouvelle de Jean Giono.

Jofroi a vendu sa terre, l'acheteur lui laissant jouissance de sa maison, avec un peu de terre autour pour prendre le soleil. Mais sur cette terre, il y a de vieux pêcheurs qui ne produisent guère et que Fonce se met en train d'arracher afin de tirer meilleur parti de son bien nouveau. C'est alors que le drame commence; car ces pêcheurs, Jofroi les a plantés de sa main et de ses seules.

Ce drame, d'ailleurs, se déroulera sans cris, sans subterfuge; nous sommes chez des paysans nourris de fatalisme, celui de la nature. Au théâtre, cette courte étude de moeurs doit faire, en peu de temps, grande impression.

Prochain concert

L'Entraide des élèves de l'École Auguste Descarries présentera son premier concert de la saison musicale 1948 en la salle du Gesù, 1200 rue Bleury, dimanche soir, le 18 janvier prochain. Tous les membres de l'Entraide, anciens ou non, sont invités. Ils seront admis sur présentation de leur carte de membre.

Expositions de peinture

CHEZ LES AMIS DE L'ART: Le public est invité à visiter, tous les dimanches, de 2 heures à 5 heures, une exposition de tableaux, comprenant les oeuvres de René Chicoine, Jean-Charles Faucher, Edwin Holgate et Goodridge Roberts. Musique HIS MAJESTY'S: Paul Robeson en récital (15 janvier). ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE D'OUTREMONT: Le Quatuor Pascal, concert le 17 janvier à 8 h. p.m. GESU: Concert de l'Entraide des élèves de l'École Auguste Descarries (18 janvier). GYMNASSE MCGILL: Orchestre Symphonique de Montréal (23 janvier). PLATEAU: Les Bell Singers (24 janvier). GESU: L'Opéra des Jeunes présente: "Aida" (15 janvier). GESU: Cycle Beethoven, par Loyonnet (16, 19, 23, 26 janvier). PLATEAU: Matinées Symphoniques (14 et 21 février). MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent "La Mascotte" (3, 4, 5 février). EGLISE NOTRE-DAME: Récital d'orgue par Geraint Jones (27 janvier). RITZ-CARLTON: Albert Cornélius, baryton (19 janvier). PLATEAU: La famille Von Trapp (22 et 24 janvier).

Théâtre

HIS MAJESTY'S: La troupe du Dublin Gate Theatre, du 20 au 24 janvier inclusivement. AUDITORIUM SUN LIFE: Festival national d'art dramatique, région Québec ouest (26, 27, 28, 29, 30 et 31 janvier).

Bientôt à l'écran...

Au Saint-Denis

"Caprices", que le Saint-Denis mettra samedi à l'affiche, est un chef-d'oeuvre de malice et d'esprit français.

"Caprices" nous montre une série d'aventures entre un homme et une femme qui, sur le point de s'aimer, sont chaque fois séparés par un nouveau "caprice". Sous le tour enjoué de la réalisation on peut discerner l'idée psychologique qui a présidé à la réalisation de ce film ravissant. Bien des hommes parmi les spectateurs, et bien des femmes, se reconnaîtront, à certains moments, sous les traits de Philippe ou de Lise, et s'en divertiront.

Un caprice pour un homme, c'est la fantaisie d'un soir, c'est la femme que l'on choisit en quelques minutes, impulsivement. Un caprice pour une femme, c'est une fantaisie inattendue, un désir inutile auquel s'attache plus fortement sa volonté, si une résistance lui est opposée à ce moment. Cette brève définition résume le caractère d'Albert Préjean et celui de Danielle Darrieux, les deux vedettes de ce film. Jean Parédès, Maupi et Lucien Coëld font aussi partie de la distribution.

Le second film à l'affiche, "L'Homme traqué", est tiré du très beau livre de Francis Carco. C'est l'histoire d'un boulanger, qui après avoir commis un crime, aperçoit qu'une fille des Halles est au courant de son méfait. Conformément à la logique amoureuse qui est souvent contraire à la logique des autres, le meurtrier et le témoin involontaire tombent amoureux l'un de l'autre. Un amour qui cependant finit mal. Ce film est joué par Marcel Herrand, Louise Carletti, Jean Tissier et Berval dont les noms sont garants de bonne interprétation.

Au Loew's

Cary Grant, Myrna Loy et Shirley Temple se partageront la vedette de "The Bachelor and the Bobby-Soxer" à partir de vendredi. Ce film dont le sujet rappelle un peu celui de la production française "L'Inévitable Monsieur Dubois", est une comédie dans laquelle Myrna Loy et Shirley Temple sont sœurs, l'une d'elles est amoureuse de Cary Grant et, pour l'en guérir, sa soeur décide de la saturer de son bien-aimé.

Au Palace

"Wild Harvest" est une histoire de contrebande et le trafic de blé. De louches personnages parcourent les États-Unis en tout sens afin d'avoir la priorité des meilleurs marchés. La belle stature d'Alan Ladd et l'abondante chevelure de Dorothy Lamour donneront lieu à de tendres effusions. Les scènes violentes et dramatiques ne manqueront pas non.

Au Capitol

"Sleep My Love", un film monté par Mary Pickford pour les studios "Triangle". Les réalisateurs sont Charles Buddy Rogers et Ralph Cohn.

Au Princess

"Lucky Gagin" est l'adaptation cinématographique du roman de Dorothy B. Hughes. C'est une histoire assez dramatique. Robert Montgomery est un militaire démobilisé, il décide d'aller au Mexique pour y assouvir une vengeance. Il est sauvé de la mort par une jeune indienne, Wahda Hendrix, et Thomas Gomez, un propriétaire. La jeune personne est amoureuse sans espoir. Financement Montgomery va... mais si vous voulez connaître la suite allez donc au Princess.

Au Impérial

Un film policier, "Bulldog Drummond Strikes Back". Le célèbre détective est de nouveau sur la piste d'un meurtrier et les péripéties dramatiques qu'il traverse vont donner le frisson. D'autre part, cette production montre un humour qui fait heureusement contraste avec l'atmosphère lourde qui règne à certains moments.

Au Orpheum

Le cinéma Orpheum présentera à partir de vendredi la version française de "Rebecca" d'après le célèbre roman de Daphné du Maurier. On sait que ce roman a été dernièrement l'objet de contestations quant à l'auteur de l'idée, les débats sont encore ouverts. Les principaux interprètes de cette production sont Laurence Olivier et Joan Fontaine.

His Majesty's

Le théâtre His Majesty's projettera un film. Ce sera la production russe "Stone Flower", cette pièce passera trois jours seulement, les 16, 17 et 18 janvier.

Communiqué de l'archevêché

Au sujet de la campagne de la Fédération

Nous recevons le communiqué suivant de Mgr Albert Valois, V.G.:

"C'est le désir de Son Excellence Mgr l'Archevêque que, durant tout le mois qui précède la Campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, par conséquent, du 7 février au 7 mars, parce que le 7 mars est la date d'ouverture de la Campagne, aucune organisation paroissiale ou charitable ne fasse appel à la charité du public. Nous comptons que tous voudront bien respecter la volonté de Son Excellence, sur ce point. Le représentant de l'Archevêché à la Fédération, (Signé) Albert Valois, V.G.

Résolution demandant la démission du gouvernement d'Ottawa

Toronto, 15 (C.P.) — Une résolution, demandant la démission du cabinet fédéral s'il ne réussit pas à réimposer les contrôles des prix et la taxe sur les profits excessifs, a été présentée, ici, à une assemblée du Conseil des métiers et du travail du district de Toronto (A.F.L.). M. David Croll, député libéral de Toronto-Spadina au Par-

Une disposition oubliée du contrat du tramway

Des chiffres d'au moins 4 pouces de hauteur à l'extérieur des "chars" pour en indiquer la capacité

Voici un article du contrat de 1918 avec la Montreal Tramways, que l'on a visiblement oublié d'appliquer en l'an de grâce 1948: "Dans la Cité et en dehors, la Commission (des Tramways) déterminera le nombre de voyageurs que chaque char pourra contenir. La Compagnie devra inscrire ce nombre en chiffres d'au moins 4 pouces de hauteur à l'extérieur de ses chars". (article 63). Cette disposition de la charte du Tramway a-t-elle été abrogée? On le dirait. Et cette autre: "Dans la Cité et en dehors, tout char (?) à voyageurs sera bien ventilé et tenu en tout temps dans un bon état de propreté". FINANCE dUFlamm,LDG. emfwyppm

Criminels de guerre japonais qui ne seraient pas jugés

Tokio, 15 (A.P.) — Le commissaire allié près le tribunal des criminels de guerre, Joseph Keenan, recommande l'abandon de l'action à l'égard de 20 prévenus japonais, parmi lesquels Kishi, ancien ministre du commerce sous Tojo; Eichii Amari, riche propagandiste; Yoshihisa Kuzuu, ancien président de la société du Dragon, et le général Kisaburo Ando, qui assura l'ordre intérieur au Japon durant la guerre.

Les arguments du commissaire allié sont les suivants: le jugement de ces 20 prévenus serait long, coûteux, nécessiterait la constitution d'un nouveau jury, et surtout, produirait un mauvais effet dans l'opinion. D'ailleurs, ils n'étaient pas compris dans la liste primitive des chefs responsables japonais, et leur cas n'est pas notoirement criminel, il est seulement suspect.

Le "Canadian Cruiser" a quitté Halifax

Le Canadian Cruiser, de la Canadian National Steamships, a quitté Halifax hier pour son huitième voyage aux Antilles anglaises. Il transporte dans ses cales des produits canadiens, dont des automobiles, de la farine et des chaussures. Parmi les passagers à bord l'on remarque M. et Mme Delphis Verodin, de Québec, accompagné de leur fils Alexandre, qui feront un court séjour à la Jamaïque, et M. et Mme L. S. Webster, de Montréal. M. Webster est le fils de feu le sénateur L. C. Webster.

Le Code du bâtiment

On croit savoir que le service d'urbanisme s'occupe de faire imprimer le Code du bâtiment afin de le présenter en un volume aux conseillers municipaux, lorsque le Comité exécutif jugera à propos d'en demander l'approbation au Conseil.

Le projet de règlement destiné à remplacer les règlements existants concernant la cons. chef un nouveau Code du bâtiment a été adressé depuis plusieurs semaines aux membres du Conseil et aux corps publics intéressés, sous forme mimeographiée. On estime qu'il serait préférable de l'offrir dès maintenant sous la forme définitive d'un volume imprimé. L'étude en serait rendue plus facile. Et il serait prêt à servir, aussitôt qu'approuvé par le Conseil.

Advertisement for Bright's 74 PORT wine. It features a hand holding a glass of wine and the text: "Un autre? S'il vous plaît", "Bright's 74 PORT", "Au dessert, ce porto est l'idéal", "Un excellent porto canadien. Riche, il a du corps, un bouquet et un arôme incomparables."

Large advertisement for La Société Casavant. It features the text: "La famille Von Trapp", "L'abbé FRANZ WASNER, directeur", "Matinée pour la Jeunesse Etudiante", "Au Plateau — Le samedi, 24 janvier, à 3 h. p.m.", "Prix des billets: 0.50 - 0.60 - 0.75", "LA SOCIÉTÉ CASAVANT", "Geo. A. ROBERT, administrateur", "428 est, Sherbrooke, Montréal 34", "M.A. 9752".

Advertisement for Canadian Concerts & Artists, Inc. featuring Renée Saint-Cyr. Text: "CANADIAN CONCERTS & ARTISTS, INC. présente VEND. 23 JANVIER GYMNASSE HUR CURRIE 475 av. des Pins O. L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE de DETROIT 100 musiciens avec son chef régulier KARL KRUEGER Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.00 (taxe incl. En vente chez Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine est, et Horney, 1180 Ste-Catherine ouest. Les commandes postales doivent être adressées à Canadian Concerts & Artists, Inc., 711 Edifice Castle, Montréal.

Advertisement for St-Denis cinema. Text: "ST-DENIS DEUXIEME SEMAINE LE FILM EXTRAORDINAIRE TINO ROSSI avec MADELINE SOLOGNE Sessue Hayakawa Le CABARET du GRAND LARGE"

Advertisement for Loew's cinema. Text: "LOEW'S 2e SEMAINE BING CROSBY & BOB HOPE "ROAD TO RIO" PALACE 2e SEMAINE "THIS TIME FOR KEEPS" — En couleurs —"

Advertisement for Capitol cinema. Text: "CAPITOL A L'AFFICHE FRED MACMURRAY "SINGAPORE" PRINCESS A L'AFFICHE "LONG NIGHT" — Aussi — "Two Blondes and a Red Head" IMPERIAL A L'AFFICHE "THIEF OF BAGDAD" — Aussi — "OVER THE MOON"

La liste des blessés de la tragédie ferroviaire de Parent, Québec

Parent, 15 (C. P.) — Voici la liste officielle des blessés de la tragédie ferroviaire, survenue hier près de Parent, Qué. La liste des morts n'a pas encore été rendue publique, on attend que les familles aient été averties:

Blessés du train no 21
Passagers du train No 21 qui ont reçu des soins médicaux:

Bédard, Marcel-Hubert, 1264 rue Ste-Elizabeth, Montréal, choc nerveux;

Blaiz, Albert, Malartic, P.Q., coupure à la main droite;

Bruno, Sam, cuisinier du wagon-restaurant, brûlures à la cuisse;

Clearly, John, 18, 6e rue, Noranda, douleur à l'arrière de la tête et à l'estomac;

Colin, M. André, Parent, légères ecchymoses à la jambe gauche;

J.-N. Croteau, mécanicien du train No 21, douleurs au dos et à l'estomac;

Desjardins, Jean, 2137 Davidson, Montréal, fracture du bras gauche et fracture probable du dos;

Dussault, A., chauffeur de la locomotive du train 21, douleurs dans le dos et à l'estomac, aussi légère coupure au genou gauche;

Guillemette, Mme R., Sullivan, P.Q., choc nerveux;

Gravel, Charlie, Notre-Dame d'Aylmer, P.Q., ecchymose à l'oeil gauche et douleur à l'estomac;

Goulet, Eugène, 273, 4e avenue, Val d'Or, P.Q., douleur au poing droit et à l'arrière de la tête;

Larose, Mme Clovis, Malartic, P.Q., ecchymoses et bosses sur les deux jambes;

Lirette, Adélaré, Parent, P.Q., douleur au côté droit;

Lafrance, Mlle Jeannine, St-Benoît de Lacorne, P.Q., contusions, lèvre supérieure;

Lafrance, F.-X., Saint-Benoît de Lacorne, P.Q., main gauche;

bras et épaule contusionnés; Labrecque, Mme Alfred, Parent, P.Q., ecchymose à la jambe gauche;

Langevin, Raymond, Notre-Dame du Rosaire, P.Q., bosse sur la tête;

Martin, Philippe, l'Épiphanie, P.Q., bosse légère sur la tête;

Misraïni, Mme G., 4101 rue Sherbrooke est, Montréal, douleurs dans les deux jambes;

Poulin, Mlle Fernande, Institut des Sourdes-Muettes, Montréal, jambe droite et oeil gauche légèrement contusionnés;

Robinson, H., garçon de table, train 21, ecchymoses;

Rondeau, Adrien, St-Zénon, P.Q., bosse au genou droit;

Rondeau, Adélaré, St-Zénon, P.Q., bosse au genou droit;

Roy, Romeo, Rouyn, P.Q., légères ecchymoses au pied droit;

Robitaille, Mme A., Val d'Or, P.Q., bosses sur la jambe droite et à la main;

Rotchild, Mme A. D., Perron, P.Q., douleurs dans la jambe droite et la main;

Tremblay, Philippe, Ste-Anne de la Perade, P.Q., léger choc nerveux;

Tremblay, René, 16-7ième rue Noranda, P.Q., douleurs dans les deux jambes;

Thelland, Victor, Malartic, P.Q., raideur de la jambe;

Thelland, Mme Victor, Malartic, P.Q., raideur du bras droit et douleur à l'estomac;

Thelland, Georges, Val Senneville, raideur de la jambe gauche;

Telland, Mme Georges, Val Senneville, P.Q., douleur dans la tête.

Blessés du train no 11
Passagers du train No 11 qui ont reçu des soins médicaux:

Lionel Bordeleau, La Tuque, légère bosse sur la tête;

Mme A. Bourret, Val d'Or, raideur dans les jambes;

Antonio Boisvert, St. Thomas

de Claxton, douleur au bras droit;

R. Blanchet, 1871 Blvd Godin, Mackayville, douleur au bras droit;

Paul Daigle, Damaska East, ecchymose sur la jambe gauche;

Armand D'Amiours, St-François, bosse à l'arrière de la tête;

L. Firlotte, Noranda, légèrement blessé au dos;

Mlle Yvette Filion, St-Maurice de Champlain, ecchymose à l'oeil droit;

W. Jalbert, Clova, pied gauche et cou légèrement blessés;

Remi Jutras, St-Séraphin, légères ecchymoses au côté gauche;

Henri Jalbert, St-François de Viger, léger choc nerveux;

Roland Lambert, Damaska E., légères ecchymoses à la jambe gauche;

George Larouche, 53 Maréchal Foch, Québec, épaule droite légèrement contusionnée;

R. Levasseur, St-Athanase, douleur à l'estomac;

Claude Lavoie, Clova, ecchymose au front et sur le nez ainsi qu'à l'arrière de la tête;

W. Mercier, St-Cyrille de l'Islet, légère contusion, côté droit de la figure;

Jean-Louis Paquet, Val Morin, ecchymoses sur la jambe droite et la tête;

L. Marie Roy, St-Isidore de Rochester, raideur au bras gauche;

Oscar Soucy, St-Blaise, ecchymoses au bras droit;

Robert Larouche, 91 St-François, La Tuque, crâne et bras droit fracturés, transporté à l'hôpital de Val d'Or.

Mlle R. Strasbourg, Hibbard, douleur au côté droit et dans le dos;

David St-Pierre, Estcourt, ecchymoses à l'épaule gauche;

E. Soucy, St-Alexandre, mâchoire cassée, transporté à l'hôpital de Val d'Or.

Apprenons à boire du vin

M. Jean Cassin prononce une causerie à l'hôtel Mont-Royal — Remarques de M. Eddy Prévost

Une causerie a été prononcée hier à l'hôtel Mont-Royal, à l'issue du déjeuner marquant la 3e journée du congrès de l'association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants.

Le conférencier était M. Jean Cassin, de la Société des amis d'Escoffier. Il a fortement recommandé aux restaurateurs du Québec de promouvoir la vente des vins, tâche rendue plus facile par l'excellence des repas qu'on sert dans la province, "les meilleurs", dit le conférencier, de l'Amérique du nord".

"Quant au champagne français, dont l'écoulement n'est plus à faire, la récolte de 1947 est supérieure aux récoltes des dix dernières années. En 1953, le champagne de l'année dernière sera considéré le meilleur vin du monde".

"Les vins de la Californie ne pourront jamais égaler les vins français, surtout dans le bourgogne, affirme M. Cassin.

"La qualité d'un vin dépend des conditions climatiques, du type de raisin employé et du sol, et seule la France possède ces trois qualités requises pour le bourgogne".

Sur la loi des liqueurs
M. Cassin a été remercié par M. Eddy Prévost, secrétaire de l'Association canadienne des restaurateurs, qui a suggéré plusieurs améliorations à la loi des liqueurs. Ainsi, une maison dont la clientèle est entièrement touristique ne devrait pas être soumise à l'ingérence de la localité où elle est située. La loi pourrait être ainsi faite qu'un président pourrait l'adapter aux besoins changeants de la population, tout en demeurant assez sévère pour éliminer les indésirables.

M. Prévost suggère également de modifier le système de permis annuel par un système de permis permanent.

Cette mesure stabiliserait, dit-il, l'industrie hôtelière, permettrait un choix des hôteliers par une commission spéciale, empêcherait la spéculation possible sur la vente des permis et dirigerait vers l'industrie les meilleurs éléments de notre population.

Une opinion de M. F.-A. Angers

Québec, 15 (D.N.C.) — L'enregistrement n'est pas une question locale. Si la ville de Québec se trouve dans l'impossibilité de payer ses instituteurs et institutrices de façon convenable, il est du devoir du gouvernement provincial de mettre à sa disposition les capitaux nécessaires. C'est la thèse soutenue mardi par M. F.-A. Angers, témoin présenté par les maîtres d'école à la commission d'arbitrage chargée de régler le différend qui met aux prises la Commission des écoles catholiques de Québec et son corps professoral.

La Commission d'arbitrage siègeait sous la présidence de M. le juge Maurice Pelletier, dans une des salles d'audience de la Cour supérieure. La Commission se compose de M. Pelletier, de Me Roger Thibaudeau, représentant des pédagogues, et de M. le notaire Charles-J. Baillargeon, porte-parole de la Commission des écoles.

CHRONIQUE DU BRIDGE

QU'EN PENSEZ-VOUS?
Voulez-vous, s.v.p., commenter les enchères de la main suivante et indiquer les meilleures enchères et le meilleur contrat, demandez le "Club de Bridge" duplicata Ste-Anne-de-la-Pocatière". Une équipe qui s'arrête à trois cartes n'est guère mieux qu'un séro.

NORD			
♠-4			
♥-10-3			
♦-V-5-5-4-3			
SUD			
♠-V-10-9-7-5	♦-R-D-7-6-3		
♥-D-9-5	♣-R-7-6-4-2		
♦-9-3	♠-A-3		
EST			
♠-10-9-5-3			
♥-A-R-8-5-3			
♦-A			
♣-R-10-7			
OUEST			
♠-1	♥-1	♣-3	♦-3
♠-2	♥-2	♣-2	♦-2
♠-3	♥-3	♣-3	♦-3

(1) Un contrat d'appel serait beaucoup plus approprié. Si Nord possède une suite de quatre ou cinq cartes à une couleur, mieux vaut la manche peut-être espérée. De plus, la force de Nord est aux couleurs adverses, sachant que Sud possède deux ou trois gagnantes défensives. Nord pourrait offrir un contrat de pénalité opportun.

(2) Sans que ce soit un manque de confiance envers le partenaire, Est est justifiable de faire connaître sa distribution de sonder la possibilité d'une manche.

(3) Le point important pour Ouest est de savoir si les suites de son associé sont redemandables; le meilleur moyen de le savoir serait de d'annoncer, cette couleur, ce ne peut être une ou deux cartes. Comme Ouest a un simple échec contrôlé (CUE BID), il a 4 points, les meilleures enchères sont:

Est	Sud	Ouest	Nord
1 ♠	1 ♥	1 ♣	1 ♦
2 ♠	2 ♥	2 ♣	2 ♦
3 ♠	3 ♥	3 ♣	3 ♦
4 ♠	4 ♥	4 ♣	4 ♦

Est entame du roi de cœur. Comment le déclarant doit-il conduire le jeu?
NOL BUCHHEIM

"L'HOMME TRAQUE" AU SAINT-DENIS



Berval, Emile Prudhomme et Louise Carletti, dans une scène de "L'Homme traqué", tiré de l'oeuvre de Francis Carco, que le Saint-Denis mettra samedi à l'affiche.

Gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: Fièvres. avec Tino Rossi, Madeleine Solange, Jacqueline Delubac et Ginette Leclerc; **Le cabaret du grand large**, avec Sessue Hayakawa, Suzy Prime.

CINEMA DE PARIS: Pierre et Jean, avec Renée St-Cyr et Jacques Duménil.

LOEW'S: Road to Rio, avec Bing Crosby, Dorothy Lamour et Bob Hope.

CAPITOL: "Singapore" avec Fred MacMurray et Ava Gardner.

CARTIER: Michèle Morgan dans La loi du Nord; Pierre Brasseur dans L'arche de Noé.

OUTREMONT: Variety Girl avec Bing Crosby, Bob Hope, Dorothy Lamour, Gary Cooper, Barbara Stanwyck; **Rory Calhoun dans Adventure Island** en technicolor.

ORPHEUM: "Jeannon" avec Michèle Alfa et Saturnin Fabre. "Le journal tombe à cinq heures" avec Pierre Fresnay, Pierre Larquey, Marie Déa et Pierre Renoir.

PRINCESS: "The Long Night" avec Henry Fonda et Barbara Bel Geddes.

IMPERIAL: "The Thief of Bagdad" en technicolor, avec Conrad Veidt, Sabu et June Duprez.

BAUBIEN: Adventures of Martin Eden, avec Glen Ford et Evelyn Keyes; **I've Always Loved You**, en couleurs, avec Philip Dorn et Cathrine McLeod.

CHATEAU: Tino, Rossi dans Destin; Pierre Dudan dans Ma noûche.

CREMAZIE: Honeymoon, avec Shirley Temple et Franchot Tone; **Moss Rose**, avec Victor Mature et Peggy Cummins.

ELECTRA: Black Mail, avec William Marshall et Ricardo Cortez; **My Dog Sheep**, avec Tom Neal; **Homenestders of Paradise Valley**, avec Alan Ladd.

EMPRESS: Bob Hope, Dorothy Lamour dans My Favorite Brunette; Ray Milland et Teresa Wright dans The Imperfect Lady.

KENT: In Which We Serve, avec Noel Coward et John Mills. **Time, Place and Girl**, en technicolor, avec Dennis Morgan et Janis Paige.

DOMINION: Jean Marais dans Pe pavillon brûle; François Périer dans Mariage d'amour.

MAISONNEUVE: André Claveau dans Le destin s'annule; Jean Cervi dans Le masque noir.

MIDWAY: Deadline at Dawn, avec Paul Lukas et Susan Hayward; **Lady Confesses**, avec Hugh Beaumont et Mary Beth Hughes; **Saddle Serenade**, avec Jimmy Wakely.

PASSE-TEMPS: This Love of Ours, avec Merle Oberon et Claude Rains; **A Game of Death**, avec John Loder et Audrey Long; **Betty Co-Ed**, avec Jean Porter et Shirley Mills.

PERRON: Lady in the Morgue, avec Preston Foster et Patricia Ellis; **Blonde Comet**, avec Virginia Vale et Robert Kent; **Bells of San Fernando**, avec Donald Woods et Gloria Warren.

SAVOY (Verdun): Joan Crawford et Van Heflin dans Possessed; Paul Muni, George Raft et Ann Dvorak dans Scarface.

VERDUN PALACE: Odd Man Out, avec James Mason et Kathleen Ryan; **Dark Delusion**, avec James Craig et Lucille Bremer.

VILLERAY: Mission en France, avec Jean-Pierre Aumont et Susan Peters; **Jewels of Brandenburg**, avec Richard Travis et Micheline Cheirel.

Expositions de peinture
CHEZ LES AMIS DE L'ART: Le public est invité à visiter, tous les dimanches, de 2 heures à 5 heures, une exposition de tableaux, comprenant les oeuvres de René Chicoine, Jean-Charles Faucher, Edwin Holgate et Goodridge Roberts.

Musique
HIS MAJESTYS: Paul Robeson, en récitation (15 janvier).
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE D'OUTREMONT: Le chœur Pascal, concert le 17 janvier.

GESU: Concert de l'Entraide des élèves de l'École Auguste Descarries (18 janvier).

GYMNASIE MCGILL: Orchestre Symphonique de Montréal (23 janvier).

PLATEAU: Les Bell Singers (24 janvier).
GESU: L'Opéra des Jeunes présente: "Aïda" (15 janvier).
GESU: Cécile Beaton, par Loyonnet (16, 19, 23, 26 janvier).

PLATEAU: Matinées Symphoniques (14 et 21 février).
MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent "La Mascotte" (3, 4, 5 février).
ÉGLISE NOTRE-DAME: Récital d'orgue par Geraint Jones (27 janvier).

RITZ-CARLTON: Albert Cornélius, baryton (19 janvier).
PLATEAU: La famille Von Trapp (22 et 24 janvier).

Théâtre
HIS MAJESTYS: La troupe du Dublin Gate Theatre, du 20 au 24 janvier inclusivement.
AUDITORIUM SUN LIFE: Festival national d'art dramatique, région Québec ouest (26, 27, 28, 29, 30 et 31 janvier).

Bientôt à l'écran...

Au Saint-Denis

"Caprices", que le Saint-Denis mettra samedi à l'affiche, est un chef-d'oeuvre de malice et d'esprit français.

"Caprices" nous montre une série d'aventures entre un homme et une femme qui, sur le point de s'aimer, sont chaque fois séparés par un nouveau "caprice". Sous le tour enjoué de la réalisation on peut discerner l'idée psychologique qui a présidé à la réalisation de ce film ravissant. Bien des hommes parmi les spectateurs, et bien des femmes, se remémorant, à certains moments, sous les traits de Philippe ou de Lise, et s'en divertiront.

Un caprice pour un homme, c'est la fantaisie d'un soir, c'est la femme que l'on choisit en quelques minutes, impulsivement. Un caprice pour une femme, c'est une fantaisie inattendue, un désir inutile auquel s'attache plus fortement sa volonté, si une résistance lui est opposée à ce moment. Cette brève définition résume le caractère d'Albert Préjean et celui de Danielle Darrieux, les deux vedettes de ce film. Jean Parédès, Maupi et Lucien Coëld font aussi partie de la distribution.

Le second film à l'affiche, "L'Homme traqué", est tiré du très beau livre de Francis Carco. C'est l'histoire d'un boulanger, qui après avoir commis un crime, s'aperçoit qu'une fille des Halles est au courant de son méfait. Conformément à la logique amoureuse qui est souvent contraire à la logique des autres, le meurtrier et le témoin involontaire tombent amoureux l'un de l'autre. Un amour qui cependant finira mal. Ce film est joué par Marcel Herrand, Louise Carletti, Jean Tissier et Berval dont les noms sont garants de bonne interprétation.

Au Capitol

"Sleep My Love", un film monté par Mary Pickford pour les studios "Triangle". Les réalisateurs sont Charles Buddy Rogers et Ralph Cohn.
C'est une histoire assez dramatique, "la simple aventure d'une femme amoureuse de son mari" et qui, cependant, rencontre en la personne de Robert Cummings un monsieur avec qui... Don Ameche est le mari et Claudette Colbert l'épouse. Une grosse partie de l'intrigue est aussi basée sur la science de l'hypnotisme, un spécialiste a été consulté pour éviter les gaffes. Les autres interprètes sont Georges Coulouris, Rita Johnston, Ralph Morgan et Hazel Brooks.

Au Princess

"Lucky Gagin" est l'adaptation cinématographique du roman de Dorothy B. Hughes. C'est une histoire assez dramatique. Robert Montgomery est un militaire démobilisé, il décide d'aller au Mexique pour y assouvir une vengeance. Il est sauvé de la mort par une jeune indienne, Wanda Hendrix, et Thomas Gomez, un propriétaire. La jeune personne est amoureuse sans espoir. Finalement Montgomery va... mais si vous voulez connaître la suite allez donc au Princess.

A l'Impérial

Un film policier, "Bulldog Drummond Strikes Back". Le célèbre détective est de nouveau sur la piste d'un meurtrier et les péripéties dramatiques qu'il traverse vous donneront le frisson. D'autre part, cette production montre un humour qui fait heureusement contraste avec l'atmosphère lourde qui règne à certains moments.

Au Loew's

Cary Grant, Myrna Loy et Shirley Temple se partageront la vedette de "The Bachelor and the Bobby-Soxer" à partir de vendredi. Ce film dont le sujet rappelle un peu celui de la production française "L'Inévitable Monsieur Dubois", est une comédie dans laquelle Myrna Loy et Shirley Temple sont sœurs, l'une d'elles est amoureuse de Cary Grant et, pour l'en guérir, sa soeur décide de la saturer de son bien-aimé.

Au Palace

"Wild Harvest" est une histoire de contrebande et de trafic de blé. De louches personnages parcourent les États-Unis en tout sens afin d'avoir la priorité des meilleurs marchés. La belle stature d'Alan Ladd et l'abondante chevelure de Dorothy Lamour donneront lieu à de tendres effusions.

His Majesty's

Le théâtre His Majesty's projettera un film. Ce sera la production russe "Stone Flower", cette pièce passera trois jours seulement, les 16, 17 et 18 janvier.

Communiqué de l'archevêché

Au sujet de la campagne de la Fédération

Nous recevons le communiqué suivant de Mgr Albert Valois, V.G.:

"C'est le désir de Son Excellence Mgr l'Archevêque que, durant tout le mois qui précède la Campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, par conséquent, du 7 février au 7 mars, parce que le 7 mars est la date d'ouverture de la Campagne, aucune organisation paroissiale ou charitable ne fasse appel à la charité du public. Nous comptons que tous voudront bien respecter la volonté de Son Excellence, sur ce point.

Le représentant de l'Archevêché à la Fédération.
(Signé) Albert Valois, V.G.

Résolution demandant la démission du gouvernement d'Ottawa

Toronto, 15 (C.P.) — Une résolution, demandant la démission du cabinet fédéral s'il ne réussit pas à réimposer les contrôles des prix et la taxe sur les profits excessifs, a été présentée, ici, à une assemblée du Conseil des métiers et du travail du district de Toronto (A. F.L.).

M. David Croll, député libéral de Toronto-Spadina au Par-

Une disposition oubliée du contrat du tramway

Des chiffres d'au moins 4 pouces de hauteur à l'extérieur des "chars" pour en indiquer la capacité

Voici un article du contrat de 1918 avec la Montreal Tramways, que l'on a visiblement oublié d'appliquer en l'an de grâce 1943: "Dans la Cité et en dehors, la Commission (des Tramways) déterminera le nombre de voyageurs que chaque char pourra contenir. La Compagnie devra inscrire ce nombre en chiffres d'au moins 4 pouces de hauteur à l'extérieur de ses chars". (article 63). Cette disposition de la charte du Tramway a-t-elle été abrogée? On le dirait.

Et cette autre: "Dans la Cité et en dehors, tout char (?) à voyageurs sera bien ventilé et tenu en tout temps dans un bon état de propreté".

FINANCE dUFlamm,LDG. emfwypcm

Criminels de guerre japonais qui ne seraient pas jugés

Tokio, 15 (A.P.) — Le commissaire allié près le tribunal des criminels de guerre, Joseph Keenan, recommande l'abandon de l'accusation à l'égard de 20 prévenus japonais, parmi lesquels Kishi, ancien ministre du commerce sous Tojo; Eichii Amari, riche propagandiste; Yoshihisa Kuzuu, ancien président de la société du Dragon, et le général Kisaburo Ando, qui assura l'ordre intérieur au Japon durant la guerre.

Les arguments du commissaire allié sont les suivants: le jugement de ces 20 prévenus serait long, coûteux, nécessiterait la constitution d'un nouveau jury, et surtout, produirait un mauvais effet dans l'opinion. D'ailleurs, ils n'étaient pas compris dans la liste primitive des chefs responsables japonais, et leur cas n'est pas notoirement criminel, il est seulement suspect.

Le "Canadian Cruiser" a quitté Halifax

Le Canadian Cruiser, de la Canadian National Steamships, a quitté Halifax hier pour son huitième voyage aux Antilles anglaises. Il transporte dans ses cales des produits canadiens, dont des automobiles, de la farine et des chaussures.

Parmi les passagers à bord l'on remarque M. et Mme Delphis Verodun, de Québec, accompagné de leur fils Alexandre, qui feront un court séjour à la Jamaïque, et M. et Mme L. S. Webster, de Montréal. M. Webster est le fils de feu le sénateur L. C. Webster.

Le Code du bâtiment

On croit savoir que le service d'urbanisme s'occupe de faire imprimer le Code du bâtiment afin de le présenter en un volume aux conseillers municipaux, lorsque le Comité exécutif jugera à propos d'en demander l'approbation au Conseil.

Le projet de règlement destiné à remplacer les règlements existants concernant la cons. chef un nouveau Code du bâtiment a été adressé depuis plusieurs semaines aux membres du Conseil et aux corps publics intéressés, sous forme miméographiée.

La Compagnie Shawinigan W. & P. et la mise en valeur de nos ressources

Un demi-siècle consacré au développement économique de la province

Parmi les entreprises qui assurent le développement économique de la province, celles qui travaillent à la production de l'énergie électrique occupent une situation de premier plan.

La géographie physique de notre sol montre que de toutes les provinces du Canada, celle de Québec est la mieux pourvue quant au nombre et à la situation de ses pouvoirs d'eau.

C'est pour célébrer le cinquantenaire de fondation d'une entreprise aussi importante que le président de la compagnie a voulu émettre à cette occasion un communiqué spécial pour rappeler le but des fondateurs, les progrès réalisés pendant ce demi-siècle d'existence et les futurs développements tant dans le domaine de la production de l'énergie électrique que dans le domaine des découvertes de nouveaux produits chimiques.

LA FABRICATION DU BEURRE ET DU FROMAGE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Augmentation de la production du beurre et diminution de celle du fromage.

Il s'est fabriqué, en 1947, dans la province de Québec, 96,936,898 livres de beurre et 23,748,157 livres de fromage.

HAUSSE CONSIDERABLE DU COUT DE LA PRODUCTION DEPUIS 1939

On estime que le pourcentage d'augmentation atteint maintenant 91%

Ottawa, 15 (C. P.) — D'après un rapport de la Société centrale de l'hypothèque et de prêts, le coût de construction pour le mois d'octobre dernier avait augmenté de 76% à 91% sur le coût de 1939.

Canadian Food Products Limited PROFITS DE \$2.06 PAR ACTION ORDINAIRE COMPARATIFEMENT A \$2.01, PROFIT DE 1946

Les profits nets de Canadian Food Products Ltd et de ses subsidiaries pour l'année financière se terminant le 1er novembre 1947 se sont chiffrés par \$610,090, comparativement à \$499,193, profits nets de l'année précédente.

Contre les douleurs rhumatismales. Arex Compound ne coûte que quelques sous et soulage promptement les douleurs rhumatismales, la goutte, les névralgies, etc.

Les pertes égalent les gains sur le marché local

REFLETS DE LA BOURSE

BOURSE DE MONTREAL. Tableaux de cotes de clôture pour le 12 janvier 1948, incluant les cours des actions industrielles et minières.

LE CURB DE MONTREAL

Tableaux de cotes de clôture pour le 12 janvier 1948, incluant les cours des actions de la Curb de Montréal.

BOURSE DE TORONTO

Tableaux de cotes de clôture pour le 14 janvier 1948, incluant les cours des actions de la Bourse de Toronto.

Tableaux de cotes de clôture pour le 14 janvier 1948, incluant les cours des actions de la Bourse de Toronto (suite).

SOUTHERN CANADA POWER CO. LTD

Tableau mensuel des profits et pertes. Voici le résumé des opérations de cette compagnie, comprenant l'état des profits bruts, les dépenses d'opération, les taxes et les intérêts, la dépréciation et les dividendes de cette compagnie pour le mois de décembre comparativement avec les chiffres enregistrés pour la même période de 1946.

Tableau mensuel des profits et pertes de Southern Canada Power Co. Ltd pour décembre 1947 et 1946.

LE CONGRES DES ASSUREURS-VIE ET LES NOUVELLES METHODES DE VENTE

Plus de cinq cents agents de la métropole ont étudié hier les principes de la vente de l'assurance et les moyens d'augmenter les services envers le public.

L'Association des assureurs-vie de Montréal a tenu hier un congrès pour tous les membres de la région de Montréal.

EL SOL GOLD MINES LTD. Le Curb de Montréal a été informé par El Sol Gold Mines Limited que le 1er décembre 1947, sur 33,334 actions à 30 cents, l'action I et sa sous option 23-382 actions à 30 cents; 300,000 à 40 cents; 300,000 à 45 cents; 350,000 à 50 cents; 350,000 à 55 cents; 250,000 à 60 cents et 250,000 à 70 cents l'action. Les actions en cours forment un total de 2,176,620 actions, laissant 1,823,380 actions dans le trésor.

Le 50e anniversaire de la compagnie Shawinigan

Le président James Wilson souligne que le plus vaste programme d'expansion dans l'histoire de la compagnie est maintenant en voie d'exécution.

Il y a cinquante ans aujourd'hui, soit le 15 janvier 1898, une loi de la Législature de la province de Québec constituait "The Shawinigan Water and Power Company".



JAMES WILSON, président de "The Shawinigan Water and Power Company".

Après un demi-siècle d'exploitation, ajoute M. Wilson, il serait peut-être à propos de jeter un regard sur notre expérience passée afin de mieux nous préparer à ce que l'avenir nous réserve.

A la Bourse de TORONTO

Toronto, 15 (C.P.) — Tendances à la baisse sur le marché ce matin, Walkers réalisa la vente de 1,070 actions dans les premiers quinze minutes.

A la Bourse de NEW-YORK

New-York, 15 (A.P.) — L'activité fut plus grande aujourd'hui sur le marché de la bourse. Valeurs actives: American Smelting, Kennecott, Northern Pacific, Du Pont, Bethlehem Steel, Chrysler, Gulf Oil, Plymouth Oil, Southern Railway and United Aircraft.

Cours des huiles

Tableau des cours des huiles fournis par Gulf Securities Corporation Limited.

Les conférences de l'après-midi furent prononcées par M. J. Zimmerman, de Hartford, Conn.; M. T. W. Foley, de New-York; et H. D. Josephson, également de New-York.

Progrès remarquables réalisés dans l'industrie des textiles primaires

La fabrication de la soie et de la rayonne avec ses industries connexes assurent de l'emploi à environ 150,000 Canadiens

La production des filés de rayonne et de nylon constitue, avec le travail des filés de soie, de rayonne et de nylon et la fabrication de tissus larges ou étroits de mêmes ou d'autres matières, une industrie assez récente au Canada; mais en vingt-cinq ans, malgré des débuts très modestes, cette industrie est devenue l'une des plus importantes du pays.

C'est en 1922, à Québecville, dans la province de Québec, que la soierie canadienne a pris naissance. Le succès des premières manufactures en attirait d'autres, et à partir de 1928, le tissage de la soie fit des progrès remarquables.

Aujourd'hui, la fabrication de la soie et de la rayonne, avec ses industries connexes, assure l'emploi de leurs facultés à environ 150,000 Canadiens. Il y a des usines dans 38 localités, dont plusieurs n'ont pas d'autre employeur important, et ces tissages, avec leur outillage, représentent un placement global de plus de \$50,000,000.

Tableau de production, importation et exportation de la soie et de la rayonne en millions de verges.

De 1930 à 1939, la consommation des tissus de rayonne a doublé; elle a atteint 62 millions de verges en 1939, puis a dépassé 80 millions.

Le siège social des compagnies Shawinigan sera transporté bientôt dans le nouvel édifice Shawinigan, à 600 rue Dorchester ouest, dont la construction achève.

Il n'est pas possible, conclut M. Wilson, de prédire avec exactitude ce que les prochaines années apporteront à l'univers dans l'état actuel de bouleversement; quoi qu'il arrive toutefois, les compagnies Shawinigan contribueront dans leur plus entière mesure, comme dans le passé, au bien-être et à la prospérité de la province de Québec et du Canada.

Cartes professionnelles. ASSURANCE. Horace Labrecque et Fils Ltée. COURTIER D'ASSURANCE.

Cartes professionnelles. AVOCAT. Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r. VANIER & VANIER AVOCATS.

BREVETS D'INVENTION. le Manuel de l'Inventeur. ALBERT FOURNIER.

BREVETS D'INVENTION. MARQUES DE COMMERCE. DESSEINS DE FABRIQUE. MARION & MARION.

COMPTABLES. CARON & CARON. Comptables agréés.

COMPTABLES. Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie. Comptables agréés.

COMPTABLES. J.-A. MESSIER, O.P. OPTOMETRISTE.

ASSURANCES. Compagnie d'Assurance sur la Vie. NARCISSE DUCHARME, Président.

Une somme additionnelle de \$2,200,000 en taxes foncières

La nouvelle évaluation des propriétés imposables à Montréal se chiffre par \$1,035,099,420

La ville de Montréal percevra en taxes foncières, l'année prochaine, une somme additionnelle de l'ordre de \$2,200,000, à comparer avec les impôts immobiliers de l'année en cours. Cela tient au fait que selon le rôle déposé le 1er décembre 1947, l'évaluation des propriétés imposables durant l'exercice 1948-1949 se chiffre par \$1,035,099,420, soit une augmentation de 7.6 pour cent sur l'évaluation du rôle de l'exercice courant au 31 octobre 1947 (\$961,887,316).

Ces chiffres nous sont fournis par M. Albert Pérusse, directeur du service des estimations. M. Lactance Roberge, direc-

teur du service des finances, évalue à environ \$2,200,000 l'augmentation du revenu en taxes provenant de la hausse de l'évaluation immobilière, y compris la taxe scolaire. Lorsque la ville aura remis sa part de la taxe scolaire, il lui restera une somme de \$1,400,000 de plus que le montant recueilli l'année dernière pour fins scolaires.

La valeur de la propriété exempte de taxes à Montréal s'établit par \$355,000,000, soit une augmentation de \$7,500,000 sur l'année précédente, laquelle présentait un chiffre de \$347,500,000.

A l'O. N. U.

La suppression des travaux forcés en Russie

New-York, 15 (C.P.). — Les autorités militaires américaines préparent un rapport sur les prisonniers détenus dans la Corée méridionale, à la demande du délégué syrien Zeki Djabi. Le rapport établira qu'il n'y existe aucun prisonnier politique, mais seulement quelque 500 prisonniers de droit commun.

Le Conseil économique étudié dans sa sixième session, commençant le 2 février, une plainte yougoslave concernant le gel des services d'or yougoslaves en Amérique. Il examinera aussi une motion de l'American Federation of Labor, demandant la suppression des travaux forcés, notamment en Russie.

Le secrétaire général Trygve Lie, cherchant une ville européenne où établir le siège de l'Assemblée générale de 1948, a précisé qu'elle devra remplir les conditions suivantes: posséder 2,800 chambres d'hôtel, 600 bureaux, 11,418 chaises, 1,000 téléphones, 600 machines à écrire, 400 bibliothèques à classeurs, 300 tables-bureaux et 1,250 tables — pour ne pas parler du reste.

La préparation au mariage

Mardi soir, se tenait en la salle Notre-Dame de Grâce le premier de la série des forums devant être présentés par la section jûriste du Service de Préparation au Mariage.

La soirée ayant été organisée avec la collaboration de la société des jeunes oratoires de l'endroit, nous avons assisté tout d'abord à un chaleureux débat sur le sujet était: L'Amour est-il un bonheur ou un tourment? L'aspect bonheur était défendu par Mlle Joan Brans et M. Guyeduc, tandis que l'aspect tourment était soutenu par Mlle Françoise Bolduc et M. Pierre Acoste. La discussion fut ensuite ouverte à toute l'assistance. Ce fut alors un feu roulant d'objections et de réponses. Après avoir couronné la palme à l'aspect bonheur, le R. P. Surprenant, O.P., remercia l'assistance. M. Léon Stenaude agissait comme maître de cérémonie. Le jury était composé de membres d'Action catholique. Mlle Claire Vaillancourt a prêté son concours pour assurer le succès de la soirée. Le R. P. Bradet, O.P., aumônier de l'endroit, fit une invitation à tous les jeunes qui doivent se marier dans l'année de bien vouloir s'inscrire à la prochaine séance de cours du Service de Préparation au Mariage, qui commencera au début de février.

Insurpassable



Anthracite D & H

Le Degré de Qualité qui fait une si belle réputation à l'Anthracite D & H se retrouve dans chaque tonne. Votre distributeur recommandera la grosseur qui convient le mieux à votre chauffage.

ANTHRACITE D & H

Le charbon dur favori du Canada

LA QUESTION ROYALE EN BELGIQUE

L'union semble se faire autour du prince Baudouin

Bruxelles, 15. (A.P.). — La question royale a été agitée, récemment, et l'union semble devoir se faire sur le nom du prince Baudouin, qui est toujours en Suisse.

Quant au roi Léopold III, qui vivait en exil en Suisse, il va s'embarquer le 20 janvier à Lisbonne sur un navire de la Holland America Line, à destination de La Havane. Il sera accompagné de sa femme, du vicomte Galien du Parc, et de 2 serviteurs. Le voyage durera environ trois mois; il est possible que le roi visite les Etats-Unis.

860 immigrants arrivent à Halifax

Ottawa, 15. (C.P.). — Le ministère des mines et ressources annonce que 858 immigrants débarqueront du navire "S.S. Heintzmann" qui arrive aujourd'hui à Halifax. Avec les 860 personnes qui ont débarqué mardi, le total des réfugiés arrivant au Canada, atteint plus de 9,000. La plupart des passagers du Heintzmann viennent ici pour répondre à la demande de travailleurs formulée par l'industrie canadienne.

"Une route internationale de l'imprimé"

A son dîner mensuel, ce soir (6 h. 30) à l'hôtel Queen's, le Sales and Advertising Club, section junior, présentera M. Fred Thompson, directeur général des éditions canadienne-anglaise et canadienne-française (Sélection) du Reader's Digest.

M. Thompson qui a voyagé beaucoup, a intitulé sa causerie: "Une route internationale de l'imprimé". Après avoir obtenu ses diplômes de l'école Lincoln de New-York (école expérimentale) se rendit à Beirut, en Syrie où il étudia à l'Université américaine. De retour en Amérique en 1933, il continua ses études à l'Université Columbia et en 1937, il retourna en Europe, au moyen Orient et en Orient après quoi il revint aux Etats-Unis où il occupa de hautes fonctions à la Popular Science Publishing Company. Il entra au service du Reader's Digest en 1939 à titre d'adjoint dans la production et la distribution des éditions américaines et étrangères.

Durant la guerre, il voyagea beaucoup avec les armées et publia les éditions d'outre-mer

pour les soldats, dans les principaux théâtres de la guerre. De retour, il fut nommé directeur général adjoint de la Reader's Digest Association Inc., aux Etats-Unis, et vint d'être nommé directeur général de la compagnie canadienne qui édite ce magazine en anglais au Canada et en français sous le nom de Sélection.

On est prié de prendre bien note que le dîner-causerie commencera à 6 h. 30 p. m.

L'Union Victory amarré à Halifax

Halifax, 15. (C.P.). — Hier le cargo Union Victory s'est amarré au quai de Halifax ayant à son bord 27 survivants du navire américain Joseph V. Connolly. On sait que ce navire transportait les corps de plusieurs milliers de soldats américains tués au cours de la guerre en Europe lorsqu'il prit feu dans l'Atlantique.

FORTE AFFLUENCE DE VOYAGEURS

D'après M. Robert Sommerville, gérant général du service des hôtels du Réseau National, son service s'attend, cette année, à une aussi forte affluence de voyageurs que l'an dernier. M. Sommerville était de passage à Montréal, de retour d'un voyage d'inspection des hôtels de Halifax et de l'Île-du-Prince-Édouard du Réseau National.

"Tous nos hôtels sont en excellent état", a dit M. Sommerville, "et les membres expérimentés de notre personnel qui ont servi dans les forces armées sont revenus à leur travail". La renommée de Jasper Park Lodge, dans les Rocheuses canadiennes, s'accroît tous les ans et si l'on en juge par les locations à date, la prochaine saison établira un nouveau record.

Hollandaise exécutée pour crimes de guerre

Amsterdam, 15. (Reuter). — La première femme hollandaise à subir un châtin est pour rime de guerre, Mme Van Dijk, 42 ans, a été exécutée hier. Elle avait été condamnée en mars dernier pour avoir livré des Juifs à la Gestapo. Son appel avait été rejeté en septembre.

M. J.-H. DELISLE REELU PRESIDENT

Les élections au syndicat de l'industrie du journal

M. J.-H. Delisle, ministre d'Etat dans le cabinet provincial, a été réélu, pour un 10e mandat président du syndicat de l'industrie du journal, le plus puissant organisme affilié à la fédération des métiers de l'imprimerie du Canada, lors des élections annuelles tenues mardi soir dernier, à 1231 est, rue Demontigny, salle des syndicats nationaux, sous la présidence de M. G.-A. Gagnon, administrateur général de la fédération et agent d'affaires "u syndicat".

Les autres officiers élus sont: MM. Julien Lacombe, 1er vice-président, Louis Brunelle, 2e vice-président; André Hogue, secrétaire-archiviste; Wilfrid St-Amour, assistant secrétaire-archiviste; Bernard Voyer, inspecteur des employés malades; Mlle Yolande Delorme, inspectrice des employées malades, et Jean Gagnon, sentinelle, tous officiers de l'exécutif.

Les délégués des différentes sections du syndicat au comité exécutif sont: MM. Léo-Paul Gagnon et Jean Gagnon, représentants des distributeurs au journal la Presse; MM. Raymond Brault et Maurice Doré, délégués des employés du département de l'expédition de la Presse; MM.

Willie Thoun et Omer Taillefer, expédition à la Patrie; Miles Yv. Delorme et Den. Charette, représentantes des employées féminines du département de l'expédition de la Presse; ont été élus respectivement représentants des départements de la rotogravure, de l'adressographe, de la maintenance de la Presse; MM. E. Martineau, G. Leclerc, P. Abrand, R. Clouard et H. Godet. Les délégués du département de la distribution à la Patrie, au Devoir, à Montréal-Matin, au Petit Journal et à la Gazette sont: MM. R. Sabourin et A. Piché, C. Piché, L. Brunelle, E. Coupard et L. Lizotte et R. De Coste.

Les trois délégués au conseil central sont: MM. André Hogue, J. Lacombe et L. Brunelle. Les délégués élus au conseil syndical de l'imprimerie sont: MM. Bernard Voyer, L. Brunelle, L. Taillefer et O. Thoun. Les représentants du département de la collection du journal la Presse, sont MM. E. Martineau et G. Leclerc.

Nommé à l'ambassade française d'Ottawa

Paris, 15. (Reuter). — Jean Basdevant, fils du professeur de droit et ancien directeur du service de Presse aux Affaires étrangères, a été nommé premier conseiller d'ambassade à Ottawa, et a quitté Paris hier pour rejoindre son poste.

CHEZ DESJARDINS AVANT L'INVENTAIRE

GRANDE VENTE DE JANVIER

Des offres extraordinaires dans le domaine de la fourrure



Seule la Maison Desjardins, les grands spécialistes en fourrure, peut vous offrir de telles aubaines. Suivant la coutume, la vente avant inventaire est un événement que la femme soucieuse de son élégance et qui veut économiser ne peut manquer. Cette année les aubaines sont vraiment exceptionnelles et les prix excessivement bas. Que vous ayez besoin d'un manteau luxueux ou d'un autre manteau de belle qualité, vous trouverez ce qu'il vous faut et vous verrez que ces occasions sont uniques. Venez choisir immédiatement, car les quantités sont limitées.

Mouton de Perse Seal Français

Pour celles qui veulent un manteau luxueux et profiter en même temps d'une aubaine extraordinaire, elles choisiront un beau manteau de mouton de Perse noir. La beauté de nos styles, la qualité de nos peaux et la perfection de notre main-d'oeuvre donnent à chacun de ces manteaux un cachet d'élégance. C'est une valeur extraordinaire, un manteau de premier choix, à un prix aussi bas que

(Lapin teint) UN BON PLACEMENT
Oui, Mesdames! Le manteau de Seal français est ce qu'il vous faut pour protéger votre manteau dispendieux. C'est un manteau de belle qualité qui convient à toutes les occasions. Chaque fois que vous avez un rendez-vous, une course à faire et que vous ne voulez pas porter un manteau de luxe tout en étant bien mise vous serez enchantée d'avoir un manteau de Seal français en votre possession. 95 manteaux de Seal français (Lapin teint) dont 90% sont de 1ère qualité.

\$625.00

Prix régulier \$925.00
Autre groupe à partir de \$399.00

Aucune commande sur mesures à ces prix.

\$159.00

Prix régulier \$189.00 à \$229.00

SPECIALS

- 14 Manteaux de Lapin brun (Imitation Rat Musqué) tailles 30 à 36. \$99.00, rég. \$159.00
- 7 Manteaux de Seal français, garnis de Mouton noir, gris et Rat musqué, tailles 30-32-34. \$199.00, rég. \$259.00
- 15 Manteaux de Lapin brun uni. \$179.00, rég. \$209.00
- 2 Manteaux de Mouton de Perse gris naturel. tailles 30 et 34. \$929.00 et \$1129.00, rég. \$1350.00
- 1 Manteau de Vison canadien naturel (Vison de ferme) (36 ans). \$2749.00, rég. \$3500.00
- 1 Manteau en véritable Hermine teint brun. (34 ans). \$1249.00, rég. \$1595.00
- 7 Manteaux de Seal d'Alaska (30 à 36). \$679.00, rég. \$950.00
- 4 Manteaux de Seal d'Hudson véritable. (Rat musqué teinture Hollander). \$479.00 et \$599.00, rég. \$750.00
- 22 Manteaux Chat sauvage, peaux pleines et allongées. 30-32-34-36-38. \$129.00 à \$349.00, rég. \$399.00

Manteaux de drap
DES VALEURS DE PREMIER CHOIX OFFERTES EN BAS DU PRIX COUTANT.
10 MANTEAUX DE DRAP, GARNIS DE MOUTON, D'ECUREUIL, DE CASTOR ET VISON.
\$69.00 à \$149.00

Maison essentiellement Canadienne Française
CHAS DESJARDINS & CIE
LIMITÉE
FRANÇOIS DESJARDINS, PRESIDENT.
1170, Rue Saint-Denis
Harbour 8191 Près Dorchester



A mon avis...

Les joueurs de hockey sont menacés d'accidents à chaque partie et l'on peut se rendre compte que le Canadien a eu sa large part depuis le commencement de la saison et qu'actuellement il est encore privé des services de Toe Blake, Ken Mosdell et Floyd Curry, sans compter Jean-Claude Campeau qui souffre encore d'une blessure à l'épaule, mais on ne peut réellement imputer le blâme à qui que ce soit, car ce fut à la suite de réels accidents que ces joueurs ont été blessés et cela fait partie du hockey.

Si nous devons regretter la malchance qui s'acharne au Canadien nous devons davantage nous alarmer sur les conséquences de l'incident qui s'est produit la semaine dernière dans la ligue Junior alors qu'au cours d'une joute entre le Royal et le National un joueur du club anglais de la métropole s'est permis d'attaquer sauvagement un porte-couleurs de l'équipe de la rue Cherrier et cela après que la sirène eût annoncé la fin des hostilités. En effet, Tommy Manastersky, joueur d'arrière-garde du Royal, perdit complètement la tête après que le Royal eût subi une défaite au compte de 5 à 4 aux mains du club de Sylvio Mantha et sans crier gare il se dirigea vers le banc du pénitencier où se trouvait Jeanneau, joueur de défense du National, et attaqua le porte-couleurs de la Palestre à coups de bâton et en peu de temps joueurs et spectateurs étaient engagés dans une bagarre générale.

Heureusement pour Jeanneau et surtout pour Manastersky, on n'a enregistré aucune blessure car le joueur du National serait actuellement à l'hôpital et son agresseur peut-être devant nos tribunaux.

Ces scènes disgracieuses doivent disparaître et les dirigeants du hockey doivent sévir contre les joueurs qui perdent la tête au point de soulever l'ire des spectateurs, d'occasionner des bagarres générales et de mettre en danger la vie des joueurs car dans des affaires semblables tout peut se produire.

Nous comprenons que le registraire de la Q.A.H.A. a déclaré que Manastersky avait été suspendu indéfiniment ainsi que Jeanneau jusqu'à ce qu'un rapport soit fait par les arbitres et par les deux clubs intéressés mais nous croyons que la chose n'en restera pas là et que ce cas très pénible pour le hockey sera porté à la connaissance du président de la Q.A.H.A. et ce moment de la Métropole et que le président de la Q.A.H.A. qui tient à conserver la bonne renommée du sport national canadien saura faire une enquête complète et sévère contre le ou les coupables.

Nous ne voulons pas imputer tout le blâme à Manastersky mais nous croyons qu'il est largement responsable de la scène disgracieuse qui s'est produite la semaine dernière et nous croyons qu'il sera non seulement suspendu mais banni du hockey s'il est prouvé qu'il s'est rendu coupable de l'offense qu'on lui reproche.

Nous comprenons qu'un jour, au cours d'une attaque mas-

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à chiq. etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Eng. 44 ouest, St-Jacques Montréal. Tél. HARBOR 6968 R.T. Armand

ROYAL - REMINGTON

Underwood - L. C. Smith, Corona silencieux régulier et portable. Protectors de chèque à duplication, calculatrices et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS (entre Vitré et Laguchetière) BE. 2519

ENCADREURS

Wisintainer & Fils 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Réparations - Cadres - Miroirs Moutures de cadres et miroirs LANC. 2264

IMPRIMEURS GRAVEURS

Téléphone : *BEloir 3861 L'IMPRIMERIE POPULAIRE, Limitée

EDITRICE DU "DEVOIR" ROBERT PERREAULT 430 est. rue Notre-Dame, Montréal

LAITERIE

CH. 6988 - 2599 Rmt, ROSEMONT LAITERIE

LAITERIE

Laiterie canadienne-française A. Patenaude, propriétaire

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Retenues gratuites sur demande. 3688 Henri-Julien PL. 1112

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière Alex. JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée Vin et Bière Alex. JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Retenues gratuites sur demande. 3688 Henri-Julien PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Retenues gratuites sur demande. 3688 Henri-Julien PL. 1112

Les Leafs au Forum ce soir--Joute nulle à Boston

CHAMBERLAIN PRENDRA PART A LA JOUTE DE CE SOIR AU FORUM CONTRE LES LEAFS DE TORONTO

Sa belle tenue à New-York dimanche dernier donne confiance à l'instructeur Dick Irvin — Kenny Mosdell sera peut-être lancé dans la mêlée si les besoins se font sentir — Les joueurs du Bleu Blanc Rouge sont confiants de l'emporter sur les protégés de Connie Smythe

Les joueurs du Canadien n'ont pas tenu la belle tenue de nos joueurs mardi soir, à Valleyfield, la direction du Bleu Blanc Rouge a cru bon d'accorder un repos à nos porte-couleurs afin qu'ils puissent refaire leurs forces en vue de l'importante joute de ce soir, au Forum, contre les Leafs de Toronto.

Tous les joueurs qui ont pris part à la joute d'exhibition au bénéfice des juniors de Valleyfield, avant-hier, ont patiné avec aisance et n'ont pris aucun risque de recevoir des blessures et tous les Habitants de Dick Irvin sont sortis intacts de cette partie. Ils ont surtout pratiqué le lancer vers les filets et aussi plusieurs points furent obtenus ce qui semble indiquer que le nouveau mode d'entraînement porte ses fruits car nos hommes ont lancé avec plus de précision et leurs passes étaient mieux calculées et faites en temps opportun.

L'instructeur Dick Irvin aura recours au même alignement que celui qui a bataillé contre les Rangers à New-York dimanche soir et les amateurs auront l'occasion de voir Murph Chamberlain faire un retour sur la glace, à la première apparition locale depuis son accident survenu au mois de novembre dernier alors qu'il se fractura une jambe.

Murph a créé une bonne im-

LES RANGERS ONT EU RAISON DU CHICAGO AU MADISON SQUARE

Les joueurs de Frank Boucher ont emporté hier sur les Eperviers par le compte de 4 à 2 grâce à un ralliement subit à la deuxième période alors que trois buts furent enregistrés en moins de trois minutes — O'Connor compte un point

New-York, 15. — Les Rangers de Frank Boucher ont consolidé leur position dans la course au championnat de la Ligue Nationale en l'emportant hier soir sur les Eperviers de Chicago par le compte de 4 à 2, au Madison Square Garden, alors que les Bruins de Boston devaient se contenter d'un résultat nul avec les Ailes Rouges de Detroit. Les new-yorkais ont maintenu une avance de quatre points sur les Bruins par la troisième période du circuit Campbell et ne sont que huit points en arrière du Detroit, qui occupe le premier rang dans le circuit majeur.

Les Rangers eurent un mauvais début dans la joute d'hier soir et ils semblaient voués à la défaite lorsque tout à coup dans le deuxième engagement ils tirent de leur torse pour se lancer résolument à l'attaque et en moins de trois minutes ils enregistrent trois buts pour prendre le devant et par la suite ils conservèrent leur avantage pour finalement s'assurer la victoire contre les joueurs dirigés par Charlie Conacher.

Le jeune Emile Francis fut tenu occupé du commencement à la fin car le cerbère des Eperviers eut à faire 30 arrêts contre 19 seulement pour Jim Henry, qui gardait les filets du club new-yorkais.

Les Eperviers ont pris les devants dans l'engagement initial quand Gave Stewart assista de Goldsby et Poile déjoua habilement Henry pour le premier point de la joute. Stewart réussit son but alors qu'il ne restait que 10 secondes de jeu dans l'engagement initial. La joute fut disputée à une vive allure et aucune punition ne fut décernée.

Dans la deuxième période Moisienko porta le compte à deux à zéro en faveur des visiteurs aidé de Cassidy et Natras. O'Connor le brillant centre des New-Yorkais diminua l'avance des Eperviers en déjouant Francis sur des passes de Eddolls et

BARBARA ANN SCOTT EST FAVORITE POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

A la fin des concours pour dessins obligatoires la jolie patineuse canadienne menait par quatre points sur sa plus proche rivale, Mlle Nekolova — Richard Button gagne le championnat pour hommes

Prague, 15. — Malgré une différence dans le comptage officiel, Barbara Ann Scott, la gracieuse patineuse d'Ottawa semble devoir être la choix unanime des juges pour conserver le championnat d'Europe pour patinage de fantasia. A la conclusion du concours d'hier pour dessins obligatoires, la patineuse canadienne avait obtenu un total de 106,7 points dans ce concours qui doit prendre fin ce soir et après lequel le résultat final sera annoncé. Barbara Ann Scott avait une avance de quatre points sur sa plus proche concurrente, Irina Nekolova, de la Tchécoslovaquie. Le total de points accumulés par la patineuse canadienne et annoncés hier ne concordait pas avec le total affiché pour les juges et on n'a

pas expliqué la différence qui existe mais on croit que de plus amples renseignements seront donnés ce soir.

La patineuse canadienne s'est révélée supérieure à 19 concurrents qui représentaient six différents pays. Elle obtint cinq premières places, une seconde et une cinquième, dix points d'avantage sur Mlle Nekolova.

Les experts concèdent également à Barbara Ann Scott de grandes chances de remporter les honneurs dans les concours de fantasia et par-dessus tout de remporter la palme dans les Jeux olympiques et elle veut ajouter ce championnat aux titres qu'elle détient déjà, à savoir

Les Leafs et le Royal ont triomphé hier

CES DEUX CLUBS DE LA LIGUE JUNIOR ONT EU RAISON DE LEURS ADVERSAIRES A L'AUDITORIUM DE VERDUN. — LES BRAVES DECLASSEES AUX TROIS-RIVIERES.

Les Leafs de Verdun occupent la dernière position de la division Sud de la ligue Junior du président Thérien mais ils ne désespèrent pas de se qualifier pour les séries éliminatoires et hier soir, ils ont démontré que les adversaires ne doivent pas les considérer comme une quantité négligeable car ils ont triomphé des Citadelles de Québec par le compte de 4 à 2 à l'Auditorium de Verdun, après un duel élevant et fort contesté.

Perron a été l'étoile des vainqueurs en comptant deux buts tandis que Bourgeault et Proulx ont été les autres compteurs.

Martin et "Spikie" Laliberté ont obtenu les buts des Citadelles.

Dans la deuxième joute à Verdun, le Royal a continué sa poussée victorieuse en disposant des Cyclones de Verdun d'Alcide Hébert au compte de 3 à 1 dans une joute disputée à une vive allure. Armstrong, Benoit et Denis ont compté les points des vainqueurs et Renaud a sauvé les Cyclones du blanchissage. Donlevy fut brillant dans ses filets pour le Royal.

A Trois-Rivières, les Reds de Jack Toppin qui sont actuellement l'un des clubs les plus difficiles à vaincre dans le circuit ont disposé des Braves de Valleyfield au compte de 12 à 0. Reed avec quatre buts, Léger avec deux, Bowness avec deux furent les meilleurs compteurs des Reds. Ouimet et Morneau réussirent un but chacun également. Le Valleyfield fut déclassé du commencement à la fin et Benoit et Quesnel les deux meilleurs compteurs du circuit furent tenus à l'impuissance.

QUEBEC — Buts: Plante; défenses: Greene et Shaw; centre: Pichette; avants: M. Lortie et Martin. Subs.: Caouette, Laliberté, C. Lortie, Simard, Frencheau, Groulx, Fragoskou.

LEAFS — Buts: Jones; défenses: Parr et Rousseau; centre: Young; avants: C. Léger et Roy. Subs.: Proulx, Perron, Biggs, B. a u d o i n, Huneault, Gouldson, Bourgeault.

ARBITRES — Tommy Shore et Jean Vidal.

Première période
Aucun point.
Pun.: Shaw (2).

Deuxième période
1-Québec: Marin . . . 3.15
2-Leafs: Perron . . . 10.00
Pun.: Perron (2), Simard.

Troisième période
3-Leafs: Bourgeault . . 4.42
4-Québec: Laliberté . . 7.51
5-Leafs: Proulx . . . 10.31
6-Leafs: Perron . . . 18.44
Pun.: Shaw, Biggs, C. Lortie, Greene.

DEUXIEME PERIODE

ROYAL — Buts: Donlevy; défenses: Apleby et D. Langill; centre: Frampton; avants: Armstrong et Benoit. Subs.: Malone, N. Langill, Booth, Denis, Rattray, Orlando, J. Moore, N. Langill, Semmelack.

CYCLONES — Buts: Worsley; défenses: Robidoux et Lavoie; centre: Ménard; avants: Hotte et Renaud. Subs.: Labelle, Léonard, Chevalier, Saindon, Boileau, Rouleau, Major, Lehman.

Première période
1-Cyclones: Renaud . . 2.16
2-Royal: Armstrong . . 14.28
3-Royal: Benoit . . . 18.32
Pun.: Robidoux, Orlando.

Deuxième période
Aucun point.
Pun.: J. Moore (mineure et majeure), Robidoux (majeure).

Troisième période
4-Royal: Denis . . . 12.01
Pun.: Major, Boileau, Léonard, D. Langill, Apleby, Chevalier.

Le St-François-Xavier est victorieux

Le Saint-François-Xavier Juvenile a mis une autre victoire à son crédit, hier soir, alors que dans une joute disputée au Parc Lafontaine, le club de M. Pierre Vincent eut raison de l'Immaculée-Conception. La victoire fut décisive car le St-François a infligé un blanchissage à son adversaire en l'emportant par 10 à 0.

Groulx, le gardien des buts du St-François, se mit de nouveau en évidence et il fut grandement aidé par l'arrière-garde, qui brisa plusieurs attaques dangereuses.

Sur l'attaque, le trio formé de Brabant, Mathieu et Gervais s'est particulièrement distingué et a largement contribué à la victoire.

celui de championne d'Amérique et du monde.

Dans la section des hommes, Richard Button, de Englewood, N.-J., a remporté le championnat d'Europe en triomphant de Hans Gerschwiler, de Suisse, qui a gagné le titre l'an dernier et qui détient le championnat mondial.

Bostonnais déclassés à Ottawa

LES OLYMPIQUES ENCAISSENT UNE HUMILIANTE DEFAITE AUX MAINS DES SENATEURS, HIER, ALORS QU'ILS PERDENT PAR 8 A 1. — L'OTTAWA EN PREMIERE POSITION CHEZ LES SENIORS.

Ottawa, 15. — L'aillier droit Jack Irvine a dirigé l'attaque des Sénateurs d'Ottawa, hier soir, alors que les locaux en venaient aux prises avec les Olympiques de Boston dans une joute de la Ligue senior de Québec et c'est par le compte de 8 à 1 que les porte-couleurs de Georges Boucher décrochèrent la palme.

Par cette victoire, le club Ottawa a pu briser l'égalité qui existait pour la première position du classement dans le circuit Slater et les locaux ont maintenant une avance de deux points sur les Cataractes de Shawinigan.

Les Sénateurs prirent une confortable avance de 4 à 0 dans les deux premières périodes. Jackie Meldrum réussit le seul but des visiteurs dans l'engagement final, Jack Irvine dirigea l'offensive des vainqueurs avec deux buts et une assistance. Les autres compteurs des Sénateurs furent: Alex. Smart, Ray Trainor, Eddie Emberg, Butch Stahan, George Green et Stu Smith.

La partie fut retardée de 10 minutes dans la première période quand le cerbère des Bostonnais fut blessé à la figure au cours d'une démeleée en face de ses filets.

Composition des équipes:
BOSTON — Buts, Boehmer; défenses, Thompson, Shill; centre, Kullman; ailes, Bettio, Manson. Subs.: Folk, Irwin, Murettich, Barry, Meldrum, Fillion, Gaher, Durand.

OTTAWA — Buts, Fraser; défenses, Stahan, Mathers; centre, Emberg; ailes, Greene, Smart, Subs.: Copp, Trainor, Irvine, Regan, Tudin, Check, Smith, Watson.

Arbitres: Seed et Pratt. Sommaire.

Première période
1-Ottawa: Smart . . . 9.22
(Emberg, Trainor)

2-Ottawa: Trainor . . . 9.50 (Smith)

Deuxième période
3-Ottawa: Emberg . . . 2.00 (Greene, Smart)

4-Ottawa: Irvine . . . 2.19 (Tudin, Smith)

Pun.: Mathers.

Troisième période
5-Ottawa: Irvine . . . 4.58 (Smith, Mathers)

6-Boston: Meldrum . . . 9.15 (Fillion, Folk)

7-Ottawa: Stahan . . . 15.23 (Regan, Watson)

8-Ottawa: Greene . . . 17.47 (Stahan, Emberg)

9-Ottawa: Smith-Irvine . 19.11
Aucune punition.

MOQUIN GAGNE CONTRE WAGNER

Le promoteur Eddie Quinn présentait sa première séance de lutte de la saison 1948 au Forum, hier soir, et les amateurs ont été servis à souhait, car la finale comme les autres combats à l'affiche ont été très intéressants et ont permis aux habitués du Forum de faire connaissance avec de nouveaux athlètes qui faisaient leurs débuts en notre ville.

Dans la finale, Laurent Moquin, notre athlète local, a su s'affirmer comme un logique aspirant au championnat des poids lourds lorsqu'il a triomphé de Bob Wagner en prenant deux chutes sur trois, à la grande satisfaction de la nombreuse assistance.

Wagner s'assura la première chute en rudoyant Moquin qui sembla un peu lent à riposter aux sauvages attaques de son adversaire. Wagner prit cette première chute après trois minutes d'hostilité.

Laurent Moquin revint à la charge dans le deuxième engagement bien décidé à égaliser les chances. Il fut constamment à l'offensive et Wagner parut faiblir considérablement. Moquin réussit finalement à le coucher après sept minutes de lutte.

Le populaire gladiateur canadien-français s'assura ensuite la victoire en prenant Wagner par surprise dans l'engagement fi-

FORUM

Ce soir, à 8 h. 30
HOCKEY PROFESSIONNEL
TORONTO vs CANADIENS
Prix: Billets de \$1.50 en vente à 10 h. a.m.
Billets de \$1.25 en vente à 7 h. p.m. à l'entrée de la rue Saint-Luc seulement.

LE DETROIT ET LES BRUINS ONT FAIT PARTIE NULLE DE 3 A 3

Ces deux équipes ont bataillé durement mais l'arbitre Georges Gravel a su garder le contrôle des joueurs en imposant des punitions à chaque infraction — Jack Stewart compte deux buts et Peters se met en évidence

Boston, 15. — Les Ailes Rouges de Detroit ont profité de l'inactivité des Leafs de Toronto hier soir pour passer seuls en première position de la Ligue Nationale alors que les joueurs de Jack Adams ont fait partie nulle de 3 à 3 contre les Bruins, au Garden, devant près de 14,000 personnes. Le Detroit a maintenant une avance d'un point sur les protégés de Happy Day mais il convient d'ajouter que ce club a joué deux parties de plus que les représentants de la Ville Reine.

Le joueur de défense Jack Stewart a dirigé l'attaque des visiteurs et au cours de cette rencontre il est parvenu à enregistrer deux points tandis que McFadden fut l'autre compteur des Ailes Rouges. Pour le club local les compteurs furent Dumart, Smith et Peters.

La joute fut très dure à la manche initiale et les officiels eurent à sévir pour empêcher de perdre le contrôle des joueurs et sept punitions furent infligées par l'arbitre Georges Gravel. Les joueurs n'eurent pas recours à la rudesse dans la deuxième période mais dans l'engagement final les adversaires se bousculèrent durement, les bâtons furent portés haut et quatre autres punitions furent édictées pour calmer les bouillants joueurs des deux clubs.

Les Ailes Rouges de Jack Adams prirent les devants dans l'engagement initial quand McFadden compta assisté de Kelly, après deux minutes de jeu. Boston égalisa deux minutes plus tard sur un but de Dumart, assisté de Peters. Jack Stewart, habitué du jeu de défense des meneurs de la ligue, donna ensuite l'avance au Detroit, en déjouant Brimsek, aidé de Horeck.

nal. Moquin ne perdit pas de temps et déclencha une attaque violente qui porta des fruits puisqu'il coucha Wagner après trois minutes d'hostilité. La foule a longuement acclamé la victoire de Moquin.

Dans la semi-finale, Vic Christy, qui était de retour dans une arène locale, a remporté une populaire victoire sur l'artiste des tactiques déloyales de la Ville Reine, Les Henning. Henning ne cessa de frapper Christy du commencement à la fin du combat. L'arbitre l'avertit à plusieurs reprises mais Henning

Announces classifiées

A LOUER — DIVERS
Chaises pliantes, tables. Pour soirée, noces, partie de cartes. Jos.-U. Gervais Eng. 4510 De Loroche. CH. 5653. 10-3-48

HYPOTHEQUES ET PRETS
PRETS 1ère, 2ème hypothèque, ville ou en dehors. Discretion absolue, 266, rue Saint-Jacques ouest, suite 109. PL. 1245. 7-2-48

LOGEMENT DEMANDE
Couple sérieux, bonnes références, demandent logis. FA. 9185

PRETS HYPOTHECAIRES
PREMIERE — Deuxième hypothèque — Construction Ville ou banlieue. Prompt service. Achat de créances et d'hypothèques 614 ouest Saint-Jacques, Chambre 101 4603 De Loroche — AM. 1958 9-2-48

CONVERSATION ANGLAISE
Cours particuliers et cercles d'études Méthode pratique et rapide. Professeur pourvu d'un diplôme pédagogique bilingue Intéressant. Reins. La fin de l'année. Mlle M.A. Lemaire MA. 1878. J.n.c.

DIVERS
Aux communautés religieuses et toutes les ménagères, bonne nouvelle La poudre nettoyante "Surplus de guer" maintenant disponible nettoie vaisselle, parquets et tentures, blanchit le linge sans javelle, économise l'écru, etc. vendu avec garantie. Pour renseignements: 25 ouest, Laurier, Montréal. CR. 2038.

EDUCATION
L'ASSOCIATION DES AIDES MALADES "BENBELAND" Les cours commencent le 22 janvier. Pour information: s'adresser à Mlle Cassault, 4921 avenue Cochet, AT. 4948. 23-1-

ON DEMANDE

Vendeur expérimenté et bilingue pour l'annonce locale. Expérience de la vente essentielle et préférence sera accordée au candidat connaissant déjà la publicité. Donner détails en écrivant à Case Postale 500, Place d'Armes.

TARIF

Announces classifiées
"Le Devoir" — BEloir 3x61
430 Notre-Dame est
(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)
1 cent le mot 25c minimum comptant. Annonces facturées 1/16 le mot, minimum 40c.
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou tailles, etc.). Tarif fourni sur demande. (Variants de 8c à 12c la ligne mensuelle, 14 lignes au-dessus de 10c par ligne.)
Natalices, services, services anniversaires, grand-messes, mariages, etc. 2c le mot minimum 30c. Planches publicitaires, 10c la ligne, 2c le mot, minimum \$1.00 l'insertion.

DEMANDE

Messageur pour le service de la publicité. Jeune homme débrouillard, connaissant bien la ville. S'adresser au "Devoir", service de la publicité, 430, rue Notre-Dame est.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Au service des PROPRIETAIRES ENTREPRENEURS COMMUNAUTES
BEN BELAND
Accessoires électriques en gros
7152 boul. SAINT-LAURENT TEL.: TA. 6886

SUR LES ONDES

Les postes se trouvent sur votre cadran, aux chiffres suivants: CBF, 990 - CKAC, 730 - CBM, 940 - CHL, 1490 - GCF, 600 - CIAD, 800 - CKVL, 980

Lorsqu'on ne trouve pas l'indication d'un poste à côté de l'heure consultée c'est que le programme est spécifiquement en cours.

Jeudi, 15 janvier

Vendredi, 16 janvier

- LA SOIREE
6.00-CBF-Yvan l'Intrépide.
CKAC-Musique pour le dîner.
CBM-Programme musical.
CHL-Radio-Journal.
CFP-Around the Town.
CIAD-Nouvelles.
CKVL-Parade de la chansonnette française.
6.05-CIAD-Make Believe Ballroom.
6.10-CHL-Sport-Beau.
6.15-CBF-Radio-Journal.
CKAC-KVLI-Nouvelles en anglais.
CBM-Radio-Journal et Chronique sportive.
CHL-Au Carrefour chansonnette.
CFP-Nouvelles.
6.25-CBF-Sport avec J.M. Bally.
CBM-At the console.
CFP-Sportscast.
6.30-CBF-Revus de l'actualité.
CKAC-Forum des sports.
CBM-Investments.
CFP-Suppertime Melodies.
CKVL-Nouvelles Express.
6.35-CKVL-Parade de la chansonnette française.
6.40-CKAC-Quel de nouveaux?
6.45-CBF-En direct de la radio.
CKAC-Nouvelles de chez nous.
CBM-Nouvelles de la BBC.
CFP-Merry-Go-Round.
6.50-CBF-Nouvelles sportives.
CKVL-Nouvelles sportives.
7.00-CBF-Un homme et son péché.
CKAC-Clubs de la chansonnette.
CBM-Tony et ses chansons.
CHL-Heure familiale.
CFP-Make Mine Music.
CIAD-Nouvelles.
CKVL-Parade de la chansonnette française.
7.05-CKAC-Au music-hall.
CIAD-Make Believe Ballroom.
CBM-At the console.
CFP-Sportscast.
7.30-CBF-La petite revue de C.B.V.
CKAC-Programme musical.
CHL-Les chansons de Louise.
CFP-Uncle Troy.
CIAD-Louis et Jean.
7.45-CBF-Petite revue de C.B.V.
CKAC-Les affaires de l'Etat.
CHL-Intimité musicale.
CFP-Corinne Jordan.
CIAD-Soirée du Jour.
7.50-CIAD-Sports (Frank Starr).
CKVL-Nouvelles en français.
7.55-CKVL-Nouvelles françaises.
8.00-CBF-Talents de chez nous.
CKAC-Mémoires du Dr Lambert.
CBM-Album des Me.
CHL-La Ginguette.
CFP-Fun Parade.
CIAD-Nouvelles.
CKVL-Parade de la chansonnette française.
8.10-CIAD-Hit of the Day.
8.15-CHL-Xavier Cugat.
CIAD-Opera.
Wilder Wonderland.
8.30-CBF-Sérénade.
CKAC-Dual de spoux.
CBM-John and Judy.
CHL-Talents du Québec.
CFP-Flick et Fiches.
CIAD-Home in the Country.
CKVL-Esquisse lausica.
8.45-CBF-Make Believe Ballroom.
8.55-CKAC-Choix de temps.
CKVL-Nouvelles en français.
9.00-CBF-Thème Swing.
CKAC-Dick Haymes.
CBM-Al Johnson.
CHL-Brisa Sur Americana.
CFP-Vox Pop.
CIAD-U. N. News from Lake Success.
CKVL-Moulin rouge.
9.05-CIAD-Concert Hall.
9.30-CBF-Ma chanson.
CKAC-Un chansonnier dans mon quartier.
CBM-Comédiens Wayne et Shuster.
CHL-La barque du rêve.
CFP-The Clock.
CIAD-Tony Pastor.
CKVL-Paris chante.
9.45-CBF-Meet Gladis.
9.55-CKVL-Nouvelles françaises.
10.00-CBF-Radio-Journal.
CKAC-Ligue antituberculeuse.
CBM-Radio-Journal.
CHL-L'Étoile du soir.
CFP-London Playhouse.
CIAD-Nouvelles en manchettes.
CKVL-Paris Swing.
10.01-CIAD-Easy Aces.
10.10-CKAC-Musique de France.
10.15-CBF-Les affaires de l'Etat.
CBM-Revus de l'actualité, en anglais.
CHL-Radio-Journal.
CIAD-Personalities in the News.
CKVL-Paris Swing.
10.25-CKVL-Intermède.
10.30-CBF-Suite Marine, par Robert Chouquet.
CKAC-Colline parlementaire.
CBM-Éventide (Hymnes religieuses).
CHL-Heure de la danse.
CFP-Royal Winter Fair.
CKVL-Nouvelles en français.
CIAD-Heure de la danse.
10.40-CIAD-Sportscast.
CKVL-Paris Swing.
10.45-CBF-En sourdine.
CKAC-Nouvelles de 10 h. 45.
CIAD-Laurentien Rendez-vous.
10.50-CKVL-Le sport ce soir.
10.55-CKAC-Le piano populaire.
CKVL-Nouvelles sportives.
1.00-CBF-Adagio.
CKAC-Bonne nuit sportive.
CBM-Nocturne.
CHL-Musique sur demande.
CFP-Something for Thanksgiving.
CIAD-10 nouvelles et sport.
CKVL-Tommy Dorsey Show.
1.10-CIAD-Eleven-ten Express.
1.15-CKAC-Chanteur de genre.
CFP-Off the Record.
1.30-CBF-First Piano Quartet.
CKAC-Tommy Reed Orch.
CBM-First Piano Quartet.
CHL-Au cabaret dansant.
1.45-CBF-Orchestre de danse.
1.55-CKVL-Nouvelles en anglais.
2.00-CBF-Fermeture.
CFP-Nouvelles et fermeture.
(Four CKAC, CBM, CHL, CIAD et KVLI, voir horaire de la nuit).

Notre RADIO est-il défectueux? APPELEZ PAUL LANDRY 3545 est, Ontario - CH. 6161 Au service du public depuis 1923

THÉÂTRE FORD COMMANDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ FORD DU CANADA présente "SORTILÈGES" Une adaptation radiophonique du fameux film du même nom. LE 15 JANVIER de 9 h. à 10 h. p.m., par le poste CBF et par le réseau français de RADIO-CANADA FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

LETS CROISES du "DEVOIR" PROBLEME No 36
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32

- HORIZONTELEMENT
1 - Colonne française de l'Afrique.
2 - Montagne de l'ancienne Grèce.
3 - Produit au dehors.
4 - Souverainement puissant et soudain des eaux de la mer.
5 - Note de la gamme.
6 - Appartenance en néo-égyptien.
7 - Petite coiffe de soie qu'on met aux enfants nouveaux-nés.
8 - Rangée de personnes placées les unes derrière les autres.
9 - Équerre.
10 - Ce qu'on donne pour le délivrance d'un captif.
11 - Lieu pluriel de sapins.
12 - Fermée par l'éducation.
VERTICALEMENT
1 - Promesse solennelle.
2 - Partie titreuse.
3 - Verris à cordes.
4 - Écrit en vers.
5 - Temps de la ponte, chez les poissons.
6 - Piquant au goût.
7 - Règle obligatoire.
8 - Représentation de quelque chose en dessin.
9 - Fleuve de Russie.
10 - Ancienne pièce de monnaie.
11 - Les moines, en général.
12 - Telle manière terrible.
13 - Altesses royales.
SOLUTION DU PROBLEME NO 35
HORIZONTELEMENT
1 - Éparpillement.
2 - Polarisation.
3 - Arènes.
4 - Épi.
5 - Psautilier.
6 - Im.
7 - Les.
8 - As.
9 - Eux.
10 - Rame.
11 - Adresse.
12 - Siles.
VERTICALEMENT
1 - Éparpillement.
2 - Porisme.
3 - Célèbre.
4 - Nantua.
5 - Créatures.
6 - Es.
7 - Es.
8 - Malaria.
9 - Appas.
10 - Nilotique.
11 - Tolras.
12 - Sinoë.

Les banques d'Italie rouvrent leurs portes

Rome, 15. (A.P.) - Les banques italiennes, paralysées par la grève des employés depuis le 31 décembre, ont ouvert leurs portes hier. Le règlement de la grève évite le danger d'une grève générale de la Confédération italienne du Travail. Le secrétaire général de celle-ci, Giuseppe di Vittorio, communiste, annonce que la grève de collecteurs d'impôts, faite par sympathie envers les employés de banque, cesse aussi. Les banquiers n'ont pas admis toutes les revendications de leurs employés, mais ont trouvé un compromis en leur offrant un salaire représentant 120% de celui de juillet dernier.

A Radio-Canada La proclamation de l'année sainte serait ajournée

Le Pape aurait reculé sa décision en raison de la gravité de la situation internationale. Cité du Vatican, 15 (Reuter) - Le bruit court que le Pape a reculé jusqu'à la fin de cette année sa décision au sujet de la proclamation de l'Année sainte en 1950, en raison de la gravité de la situation internationale.

On envisage trois possibilités au sujet de cette décision: 1 - La Sainte-Trinité proclamerait l'Année sainte dans les modalités normales. 2 - Elle étendrait le bénéfice de l'Année sainte au monde catholique tout entier et de tous pays, de sorte que les fidèles n'auraient pas besoin de venir à Rome pour obtenir les indulgences attachées au pèlerinage à Rome. 3 - Elle supprimerait la proclamation.

VIOLENT INCENDIE A GRENVILLE

Un édifice de trois étages a été complètement rasé par les flammes, mardi, et le montant des dommages a été évalué à plus de \$100,000. L'édifice, qui a été détruit de fond en comble, comprenait un théâtre, deux restaurants, une salle de billard et quatre logements. Dans la soirée d'hier, les pompiers arrosaient encore les ruines fumantes de l'établissement. Sur la route nationale no 29, la circulation a été interrompue pendant toute la journée d'hier. Fort heureusement, personne ne fut blessé au cours de l'incendie.

Conduisez un "LEFEBVRE" reconstruit. L'ÉTABLISSEMENT LEBLANC. 970, rue de Bullion - Plateau 9641 - Montréal (18)

La garde de nuit... Avec l'obscurité, les hiboux relèvent les faucons et les autres oiseaux de proie dans la destruction des rongeurs nuisibles. Le Grand Hibou Gris est essentiellement un habitant du Nord, à tel point qu'il vit à la limite même des forêts nordiques; il ne visite le Sud, les régions habitées du Canada, qu'au cours d'hivers très froids. CARLING'S THE CARLING BREWERIES LIMITED WATERLOO, ONTARIO

Le texte du discours du trône

Québec, 15 (C.P.) — Voici le texte du discours du trône lu par le lieutenant-gouverneur sir Eugène Fiset, à l'ouverture des Chambres provinciales, hier après-midi:

Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs les membres de l'Assemblée législative:

L'ouverture de la quatrième session de notre vingt-deuxième Législature coïncidant avec les premiers jours de la nouvelle année, il me fait plaisir de vous offrir mes meilleurs souhaits.

Le mariage de Son Altesse royale la princesse Elisabeth a été célébré récemment. A leurs Altesse royales, la princesse Elisabeth et le duc d'Edimbourg, la population de la province de Québec offre ses vœux de bonheur.

Au nouvel archevêque de l'Église mère de Québec, Son Exc. Mgr Maurice Roy, nous présentons nos hommages et nos respectueuses félicitations.

Le progrès et l'existence même de plusieurs nations sont actuellement ébranlés par le chaos économique et menacés par des idéologies malsaines qui causent des misères sans nombre. Fait remarquable, notre province jouit d'une prospérité constante et donne au monde l'exemple de la stabilité, résultat du respect de l'ordre et de l'autorité, car, dans Québec l'attachement invincible à nos traditions et la pratique d'une saine politique familiale, sociale et nationale, ont été et demeurent une excellente garantie de bien-être réel et de progrès durable.

L'agriculture au premier rang

Nous savons que l'agriculture est le réservoir de nos forces vives et la forteresse de l'ordre. Mon gouvernement lui conserve la place prépondérante qu'elle occupe et doit occuper dans notre économie.

Vous serez donc appelés à voter des sommes additionnelles pour continuer l'oeuvre du prêt agricole, instituée en 1936 et à assurer à nos cultivateurs les bienfaits permanents de cette grande institution provinciale.

Mon gouvernement note avec satisfaction que le prêt agricole s'est avéré profitable à tous les points de vue. De la somme d'environ soixante millions de dollars prêtée aux cultivateurs, depuis onze ans, seuls cent cinquante dollars ont été perdus, soit à peine un quart de cent par mille dollars. C'est là une manifestation de l'honorabilité de notre classe agricole et un certificat de haute compétence administrative. Afin d'assurer la pérennité de

notre héritage agricole, de donner du travail permanent à notre main-d'oeuvre agricole et d'atténuer les effets de la crise du logement dans les villes, mon gouvernement vous demandera de voter des subsides substantiels pour compléter l'oeuvre salutaire et féconde de la récupération, pour le drainage des terrains marécageux susceptibles d'être cultivés.

Une politique de colonisation réaliste et progressive est un complément indispensable à l'agriculture, à l'équilibre de notre population et au progrès de la province.

Des mesures appropriées ont donc été prises et seront perfectionnées pour agrandir de beaucoup notre domaine agricole, en particulier dans la région du lac Matagami où le développement de ressources naturelles très riches laisse prévoir un magnifique essor.

Selon l'inventaire auquel il a été procédé, la mise en valeur de ce territoire rendra possible la fondation de 225 nouvelles paroisses de colonisation et l'établissement de plusieurs centaines de mille personnes.

L'éducation

La santé de l'âme, de l'esprit est d'une importance primordiale; mon gouvernement entend la sauvegarder en contribuant généreusement aux succès de l'éducation et en faisant une lutte énergique et sans compromis aux théories subversives et aux idéologies malsaines qui n'ont pas leur place dans la province de Québec.

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire nous intéressent au plus haut degré et nous avons beaucoup fait pour faciliter l'enseignement universitaire. Nous nous proposons de faire encore davantage dans ces domaines.

Nous savons que l'entreprise privée bien entendue est la meilleure méthode de favoriser le talent, de lui faire donner son plein rendement et d'assurer l'établissement de notre jeunesse pour laquelle nous avons établi de nombreuses écoles spécialisées et multiplié les facilités d'éducation.

Nous sommes d'opinion que le paternalisme d'Etat est l'ennemi du progrès véritable. Nous croyons que la province de Québec sera développée plus rationnellement et plus rapidement par l'initiative privée bien comprise, c'est-à-dire saine et juste, consciente de ses devoirs et de ses droits, respectueuse de ses obligations envers le peuple, envers la province et envers la nation.

Relations ouvrières patronales

La coopération entre le capital et le travail est indispensable au véritable progrès. Les employeurs et les employés ont des droits mais tous deux ont des devoirs. Nous considérons que la meilleure garantie des droits de chacun se trouve dans l'accomplissement du devoir par chacun.

Mon gouvernement est d'opinion que nos ressources naturelles constituent une garantie matérielle certaine de sécurité nationale et qu'il est de son devoir d'en assurer la mise en valeur pour le bénéfice de la population et leur conservation pour les générations futures.

Il continuera à réaliser la permanence de nos forêts et à encourager l'utilisation intégrale de nos ressources forestières.

Le logement

La crise du logement, due à des conditions qui échappent au contrôle du gouvernement crée un problème très grave. Au cours de la session, vous serez appelés à étudier des législations importantes capables de remédier, dans toute la mesure possible du raisonnable, à cette situation malheureuse.

Nous favorisons les progrès de la petite industrie, convaincus que la décentralisation industrielle et la diversité de nos entreprises faciliteront l'établissement de la jeunesse.

Les relations fédérales-provinciales

Mon gouvernement est toujours désireux de coopérer à la grandeur du Canada. Il est d'opinion que la meilleure sauvegarde d'une véritable unité nationale réside dans l'application d'une politique de décentralisation législative et administrative.

Il considère qu'il est juste, qu'il est indispensable que la province de Québec puisse exercer dans leur plénitude les droits, prérogatives et libertés qui nous appartiennent, qui sont nécessaires à notre avenir et qui nous sont, par surcroît, reconnus par notre constitution.

Une législation vous sera soumise pour faciliter la collaboration intergouvernementale canadienne.

Les développements miniers dans la province, particulièrement ceux du Nouveau-Québec, autorisés il y a près de deux ans par une loi de la législature, et la construction récente de la route de Chibougamou, contribueront puissamment à la prospérité de la province ainsi qu'au bien-être de sa population.

A QUEBEC

(Suite de la 1ère page)

ministre de ses vœux. Je le félicite de commencer la nouvelle année en s'adressant des félicitations!

"Je voudrais partager son enthousiasme au sujet de la célérité de la session, mais j'aime mieux attendre de voir véritablement sa façon de procéder. Présenter vingt ou trente projets de lois au début d'une session ne hâte pas nécessairement le travail. Si nous ne savons pas dans quel ordre ils seront présentés, cela ne peut que retarder le travail, car il nous faudra alors nous préparer sur toutes. J'espère que le premier ministre nous dira à l'avance quand sera appelé tel ou tel projet de loi.

"Notre devoir c'est de scruter les lois et nous allons faire notre devoir. Nous le ferons avec toute la diligence compatible avec une nécessaire prudence". La Chambre s'est ensuite ajournée à trois heures cet après-midi.

La voirie

Mon gouvernement réalise l'importance primordiale d'une excellente voirie, en particulier d'une voirie rurale destinée à servir la population de nos villages et de nos paroisses. Il affectera donc toutes les sommes nécessaires au perfectionnement de notre système routier.

Mon gouvernement a procédé à la réfection, à la construction de nombreux ponts faisant partie intégrante de nos routes; vous serez appelés à voter les subsides nécessaires à la continuation et au perfectionnement de cette politique progressive.

Le succès de nos pêcheries maritimes, le maintien de marchés avantageux pour nos pêcheurs et l'ouverture de nouveaux marchés reçoivent la meilleure attention du gouvernement. Le gouvernement connaît l'importance de nos pêcheries sportives qui sont un des nombreux attraits de notre province. Il fera en sorte d'en assurer la permanence.

Plusieurs projets de lois susceptibles d'améliorer le sort de toutes les classes de notre population vous seront soumis.

Messieurs de l'Assemblée législative. Les comptes publics de la dernière année fiscale vous seront communiqués et vous voudrez bien voter les dépenses nécessaires à l'administration. Honorables messieurs du Conseil législatif. Messieurs de l'Assemblée législative.

Vos délibérations, j'en suis certain, seront fructueuses et je demande à la divine Providence de bénir et de féconder vos travaux et de répandre ses bienfaits sur la province.

Les funérailles du R. F. Joseph Descôtes

Joliette, 15 (D.N.C.) — Le 12 janvier, dans la chapelle du noviciat de Joliette, avaient lieu les funérailles du R. Fr. Joseph Descôtes, qui fut sacristain au séminaire de Joliette de 1905 à 1943. La levée du corps fut présidée par le R. P. S. Sylvestre, C.S.V., supérieur provincial de Joliette. M. le curé Coutu, de St-Jean, grand ami du défunt, chanta le service, accompagné des Frères Soucisse et St-Denis, du Scolasticat St-Charles.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait Mgr Eustache Dugas, MM. les chanoines E. Lachapelle, M. Clermont, P. Roch, curé de Berthierville, et H. Ferland, curé de Ste-Elisabeth. Le R. P. Philippe Fafard, C.S.V., supérieur provincial de Montréal, le R. P. Paul-Maurice Farley, C.S.V., supérieur du séminaire de Joliette, et le R. P. Lemay, supérieur du Scolasticat, ainsi que tous les directeurs de nos maisons de la ville et des environs.

On remarquait également parmi la parenté du défunt des neveux et des nièces: Mme Marie-Rose Descôtes, Mme H. Beaudry, Mme E. Cardin, Mme G. Descôtes, Mme H. Bergeron, MM. Gaston Descôtes et Emile Beaudry.

Le chant fut exécuté par la chorale des religieux de la province sous la direction du Frère A. Savignac. Le Frère Alcée Brodeur, directeur de l'Ecole Supérieure St-Viateur, touchait l'orgue. La chorale chanta "Missa Secunda Pro Defunctis" à deux voix du Frère R.-C. Larivière. L'inhumation eut lieu immédiatement après la cérémonie au cimetière de la communauté à Joliette.

8,500 hommes ont quitté le travail dans l'Ouest

Calgary, 15. (C.P.) — La grève des mineurs de l'Alberta et de la Colombie-Canadienne s'est étendue hier à quelque 3,000 autres mineurs, ce qui porte aujourd'hui à 8,500 le nombre des grévistes. L'arrêt de travail qui avait débuté dans le district de la Passe du Nord de Corbeau s'est rapidement communiqué aux autres centres miniers de l'Alberta puis à ceux de la Colombie-Canadienne.

Cette grève a été déclarée à la suite de la rupture des négociations entre le local 18 de l'Union des mineurs-unis d'Amérique et les opérateurs. Les mineurs de la Saskatchewan ne se mettront tout probablement pas en grève mais le secrétaire de leur local a déclaré: "Nous sommes prêts à donner notre appui à l'union".

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Vente de mi-janvier RADIOS ET PHONOGRAPHES ELECTRIQUES

Le nombre est restreint — Soyez au rayon dès 9 heures demain matin

Il s'agit de radios et de phonographes électriques ayant servi aux démonstrations dans le rayon.

TOUS GARANTIS FONCTIONNER PARFAITEMENT BIEN EN PLUS — GARANTIE DE 90 JOURS ACCORDEE PAR DUPUIS.

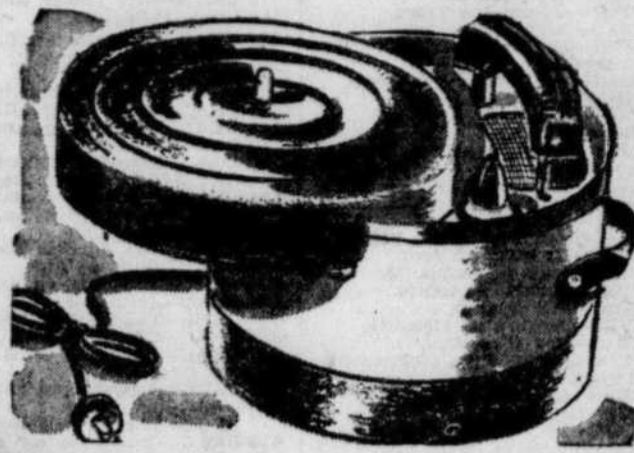
Phonographes ELECTRIQUES PORTATIFS

forme originale de carton de modiste

Prix ord. 35.95 PRIX DE VENTE

29.95

Le haut-parleur et l'amplificateur de son à même. Vous n'avez qu'à raccorder la fiche à une prise de courant. Boîte tout métal... Le table à disques devient le couvercle.



Radios cabinet en bois d'une tonalité supérieure

Prix ord. 39.95 PRIX DE VENTE

29.95

Radio à 5 lampes avec haut-parleur de 5 pouces. Le cabinet en bois assure une meilleure tonalité. Le nombre est restreint, venez acheter le vôtre dès 9 heures.



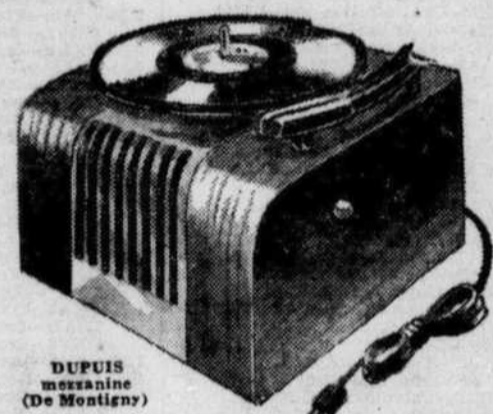
Phonographes électriques BOITE EN BOIS FINI IMITATION DE NOYER

avec haut-parleur an amplificateur

Prix ord. 39.95 PRIX DE VENTE

29.95

Vos disques préférés entendus en tous lieux... là où l'on peut raccorder la fiche à une prise de courant... Maintenant dans votre chambre... plus tard à la campagne...



DUPUIS mezzanine (De Montreuil)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

SEMAINE DES FIANCÉS

11-18 JANVIER

ORGANISÉE PAR

SERVICE de PRÉPARATION au MARIAGE

DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

LES COURS DE PRÉPARATION AU MARIAGE

LETTRE DE Mgr L'ARCHÊVEQUE DE MONTRÉAL

ÉVÈNEMENTS DE FIN DE SEMAINE

- 1—Le Mariage: ce qu'on en pense — ce qu'on en dit en 1948.
- 2—Les qualités à rechercher chez le conjoint.
- 3—L'amour et le bonheur.
- 4—La psychologie masculine et féminine.
- 5—Les fréquentations et les fiançailles.
- 6—Le problème du budget familial et de l'économie domestique.
- 7—La vocation chrétienne du mariage.
- 8—La cérémonie du mariage — Le contrat de mariage.
- 9—La législation de l'Église sur le mariage.
- 10—L'anatomie et la physiologie.
- 11— " " " " (suite)
- 12— " " " " "
- 13—Les problèmes moraux de l'intimité conjugale.
- 14—Les premiers temps du mariage.
- 15—Conclusion.

Ces cours reprendront dans la semaine du 18 janvier. Pour renseignements, s'adresser au Secrétaire du Service.

Archevêché de Montréal, Montréal, le 24 décembre 1947.

R. Père Jean-de-Brébeuf Laramée, Service de Préparation au Mariage, 3425, rue Saint-Denis, MONTREAL.

Mon cher Père,

Je bénis de tout coeur votre Semaine du 11 au 18 janvier. Je souhaite qu'elle remporte plein succès pour faire connaître à tous les jeunes de notre diocèse votre magnifique Service de Préparation au Mariage.

Joseph CHARBONNEAU, Archevêque de Montréal.

Dimanche le 18 janvier

Même genre de réunion pour les anciens participants des séries de cours organisés pour le milieu ouvrier (J.O.C.) La réunion se tiendra en la salle du Marché St-Jacques, angle Ontario et Amherst.

Dimanche le 18 janvier

Pour clôturer les activités de la semaine, le Service invite tous les jeunes qui se fréquentent à venir assister à une grand-messe pontificale que célébrera Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, à l'église Notre-Dame, à 11 heures. Le R.P. Lorenzo Gauthier, c.s.v., donnera le sermon de circonstance et aura pour tous les jeunes présents un message tout à fait spécial.

SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE, 3425 rue SAINT-DENIS, HA. 9218

CETTE ANNONCE EST PUBLIEE GRACE AU GENEREUX CONCOURS DES ANNONCEURS SUIVANTS:

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

CHARBONNEAU LINGERIE LTÉE

ROGER CLÉMENT, bijoutier

DUPUIS FRÈRES LTÉE

6641 ST-HUBERT

DO. 4694

4514 PAPINEAU

FA. 1308

865 STE-CATHERINE EST

PL. 5151

1305 MONT-ROYAL EST

W.-A. GERVAIS, bijoutier

AM. 2403

POMPONNETTE ENRG., bijoutier

LA. 6983

TRAVELAIDE BUREAU INC.

VOYAGES HONE

1010 STE-CATHERINE OUEST

PL. 8077

761 STE-CATHERINE OUEST

HA. 3283